

# Possibilités de financement de la recherche et de la mobilité des chercheurs

Les informations présentées dans ce document ne sont pas exhaustives et vous sont fournies à titre indicatif. Elles vous permettront de repérer, parmi les différentes sources de financement accessibles aux chercheurs de l'Université de Liège, celles qui répondent à vos besoins. Si l'ARD met tout en œuvre, dans la mesure du raisonnable, pour assurer l'actualité et l'exactitude des informations présentées ci-dessous, il y a néanmoins lieu de vérifier celles-ci auprès de l'organisme finançant avant de monter un dossier. Les dernières mises à jour et documents utiles sont en effet disponibles sur les sites web des organismes concernés.

Enfin, n'hésitez pas à vous référer à la personne de contact de l'ARD si vous êtes intéressé par un de ces financements.

A noter que ce document ne reprend pas les prix, bourses et financements divers. Pour ceux-ci, l'Université de Liège vous donne accès à "Open 4 Research" (RESEARCHConnect). Il s'agit d'un outil de veille des opportunités de financements internationaux de la Recherche : projets collaboratifs, bourses, prix, mobilité, équipement, etc. Il est édité et mis à jour en continu, suivant un format standardisé qui vous permettra d'appréhender efficacement les possibilités présentées. Il vous est aussi possible de créer un suivi personnalisé des appels pertinents suivant votre domaine de recherche. Le contenu est orienté vers les financements internationaux, et il complète donc l'information déjà disponible par ailleurs.

⇒ <https://www.open4research.eu/liege>

Pour faciliter la lecture du document, un code couleur a été défini :

Financement pour un CHERCHEUR

Financement pour une EQUIPE ULiège

Financement pour un CONSORTIUM wallon/belge

Financement pour un CONSORTIUM européen/international

Financement pour une INFRASTRUCTURE

## Table des matières

Financement pour un CHERCHEUR .....	4
Mandat .....	4
Doctorat en entreprise – SPW .....	4
FIRST SPIN-OFF – SPW .....	5
Mandats Doctorants – FNRS.....	6
Bourses FRESH.....	6
Bourses FRIA.....	6
Aspirants FNRS (ASP).....	7
Bourses spéciales de doctorat.....	7
Cliniciens chercheurs doctorants .....	7
Mandats postdoctorants - FNRS.....	8
Chargés de recherche.....	8
Spécialiste postdoctorant (SPD) .....	8
Logisticiens de recherche .....	9
Mandats pour chercheurs travaillant à l'étranger .....	9
Chercheurs permanents – Chercheur qualifié (CQ), Maître de recherches (MR), Directeur de recherches (DR) - FNRS.....	10
Bourses de doctorat en Sciences Humaines – ULiège.....	11
Mandat + Mobilité.....	11
Individual Fellowships (MSCA) – HORIZON2020 – UE.....	11
Financement pour une EQUIPE ULiège .....	14
WIN <sup>2</sup> WAL – SPW.....	14
Crédit de recherche (CDR) – FNRS.....	15
Projet de recherche (PDR) – FNRS.....	15
Mandat d'impulsion scientifique (MIS) – FNRS.....	16
Mandat d'impulsion scientifique - Mobilité Ulysse (MISU) - FNRS .....	17
Télévie « classique » (TLV) – FNRS .....	18
Télévie « Projet de recherche » (PDR-TLV) – FNRS .....	18
Projets de recherche thématiques (PDR-THEMA) – FNRS .....	18
WISD (Walloon Institute for Sustainable Development) – FNRS.....	19
Welbio – FNRS .....	20
ERC Grants – European Council - UE .....	21
Actions de Recherche Concertées (ARC) – ULiège .....	23

Fonds Spéciaux pour la Recherche - ULiège .....	24
Opportunités stratégiques CURV - ULiège .....	25
Financement pour un CONSORTIUM wallon/belge .....	26
WIN <sup>2</sup> WAL – SPW.....	26
Pôles de compétitivité – Partenariat d’innovation technologique (PIT) – SPW.....	27
Projets de recherche thématiques (RT) ou libres (RF) – SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement .....	31
Brain-be 2.0 – BELSPO .....	31
Projets interdisciplinaires thématiques nationaux.....	31
Projets « bottom-up » ou « PhD » non thématiques .....	32
Financement pour un CONSORTIUM européen/international .....	34
Projets collaboratifs – H2020 – UE.....	34
Innovative Training Networks (ITN) – MSCA – H2020 - UE .....	35
Research and Innovation Staff Exchange (RISE) – MSCA – H2020 - UE.....	36
FET-OPEN research project – Future and Emerging Technologies – H2020 - UE.....	37
Les programmes ERA-Net.....	38
Initiatives de programmation conjointe (JPI) .....	40
EUROSTARS - SPW .....	41
EUREKA - SPW .....	42
CORNET - SPW .....	42
Projets internationaux (RI) – SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement.....	43
Prodex – European space Agency – UE .....	43
COST – UE .....	44
Collaboration bilatérale - Institutions sœurs – FNRS .....	44
Appel à projets de mobilité .....	44
Appel à projets de recherche - Québec.....	45
Financement pour une INFRASTRUCTURE .....	46
Équipement (EQP) - FNRS.....	46
Grands équipements (GEQ) - FNRS .....	46
Opportunités stratégiques CURV - ULiège .....	47

## Financement pour un CHERCHEUR

### Mandat

#### Doctorat en entreprise – SPW

Ce programme a pour but de financer des projets de recherche industrielle menés dans le but de réaliser une thèse de doctorat au sein d'une entreprise établie en société commerciale. **L'organisme d'accueil partenaire pour un projet Doctorat en Entreprise sera une unité universitaire** d'une institution située en Fédération Wallonie-Bruxelles et habilitée à conférer le titre de Docteur.

Attention : Sauf dispositions particulières, l'entreprise sera propriétaire des résultats de la recherche ayant trait à son domaine d'activité.

Doctorat en entreprise	
<b>Type de recherche</b>	<b>Recherche industrielle</b>
<b>Thématiques de recherche</b>	Toutes thématiques
<b>Durée</b>	<b>48 mois</b> (go/no go après 24 mois)
<b>Promoteur</b>	<b>Entreprise</b> pouvant être établie sous différentes formes juridiques (SA, scrl, sprl...), avoir n'importe quelle taille (PE, ME, GE, ENA) et être active dans n'importe quel secteur mais ayant un siège d'exploitation en Wallonie.
<b>Chercheur</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Engagé par l'entreprise</li> <li>- Identifié lors du dépôt de projet (dans la majorité des cas)</li> <li>- Titulaire, depuis moins de 10 ans à la date de démarrage du projet, d'un diplôme reconnu qui lui donne accès à une formation doctorale.</li> <li>- Doit s'engager, durant les 2 premières années, à suivre des cours sur les matières touchant à la gestion et à la création d'entreprises et à en réussir les épreuves.</li> </ul>
<b>Parrainage</b>	Projet parrainé par au moins trois acteurs expérimentés en création et/ou gestion d'entreprises. Au moins deux de ces parrains ne doivent pas être issus de la même institution que le promoteur.
<b>Financement</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Frais de personnel (entreprise)</li> <li>2) Frais forfaitaire de fonctionnement et de coordination (entreprise – 10.000€/semestre)</li> <li>3) Frais généraux (entreprise)</li> <li>4) <b>Indemnité forfaitaire pour l'organisme d'accueil universitaire</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>7.500 €/semestre pour les frais de fonctionnement</b></li> <li>• <b>2.500 €/semestre pour les frais de coordination</b></li> </ul> </li> <li>5) Frais de sous-traitance dans un CRA (optionnel)</li> <li>6) Frais de déplacement et séjour hors Wallonie (optionnel)</li> </ol>
<b>Plus d'infos</b>	<a href="#">Site officiel</a> <a href="#">Notice explicative</a>
<b>Fréquence des appels</b>	<b>Appel ouvert toute l'année</b>
<b>Personnes de contact</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sciences Humaines et Sociales – <a href="#">Jacques Dusart</a> (5263)</li> <li>- Facultés de Médecine et de Médecine vétérinaire, GxABT, GIGA – <a href="#">Jérôme Eeckhout</a> (5550)</li> <li>- Facultés des Sciences et des Sciences appliquées – <a href="#">Nathalie Lefèvre</a> (5083)</li> </ul>

## FIRST SPIN-OFF – SPW

Le programme FIRST Spin-off vise à soutenir la création d'entreprises spin-off et la formation à l'esprit d'entreprise des chercheurs via le développement et la validation de produits, procédés ou services nouveaux destinés à être valorisés industriellement à court terme.

FIRST SPIN-OFF	
<b>Type de recherche</b>	<b>Recherche industrielle</b>
<b>Thématiques de recherche</b>	Toutes thématiques
<b>Durée</b>	<b>2 ans</b> avec possibilité de prolongation d'un an
<b>Promoteur</b>	Unité universitaire (ou une unité des hautes écoles ou un centre de recherche associé)
<b>Chercheur</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Doit être en possession d'un diplôme de master en sciences industrielles ou d'un diplôme universitaire (master ou doctorat)</li> <li>- Doit s'engager, durant les 2 premières années, à suivre des cours sur les matières touchant à la gestion et à la création d'entreprises et à en réussir les épreuves.</li> </ul>
<b>Parrainage</b>	Projet parrainé par au moins trois acteurs expérimentés en création et/ou gestion d'entreprises. Au moins deux de ces parrains ne doivent pas être issus de la même institution que le promoteur.
<b>Financement</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) rémunération du chercheur</li> <li>2) frais de fonctionnement de l'unité (20.000€)</li> <li>3) frais de consultance extérieure (5.000€)</li> <li>4) frais d'inscription pour la formation (max 2.500€)</li> <li>5) montant forfaitaire pour les frais de gestion de l'unité (15% des postes 1 et 2)</li> </ol>
<b>Plus d'infos</b>	<a href="#">Site officiel</a>
<b>Fréquence des appels</b>	<b>2 appels par an</b>
<b>Personnes de contact</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sciences Humaines et Sociales – <a href="#">Jacques Dusart</a> (5263)</li> <li>- Facultés de Médecine et de Médecine vétérinaire, GxABT, GIGA – <a href="#">Jérôme Eeckhout</a> (5550)</li> <li>- Facultés des Sciences et des Sciences appliquées – <a href="#">Nathalie Lefèvre</a> (5083)</li> </ul>

## Mandats Doctorants – FNRS

*Bourses FRESH* : Elles sont réservées à des diplômés de l'enseignement universitaire qui se destinent à mener, à partir des outils des **sciences humaines et sociales**, des projets de recherche fondamentale à fort impact sociétal et qui, dans ce but, poursuivent dans une université de la Communauté Française de Belgique (CFB), sous la direction d'un promoteur attaché de façon permanente à cette université, des études conduisant au doctorat.

Bourses FRESH	
Type de recherche	Recherche fondamentale
Thématiques de recherche	Sciences humaines et sociales
Durée	4 ans maximum
Chercheur	Maximum 7 ans après le dernier diplôme de master ou master complémentaire, pour autant que ce délai soit compris dans l'année académique en cours.  Ajout d'un an par accouchement ou adoption
Plus d'infos	<a href="#">Règlement</a>
Fréquence des appels	Annuelle
Personne de contact	Patricia Blanchard - <a href="mailto:Patricia.Blanchard@uliege.be">Patricia.Blanchard@uliege.be</a> , 5586

*Bourses FRIA* : Les bourses du FRIA sont réservées à des diplômés de l'enseignement universitaire qui se destinent à faire carrière dans la recherche **dans l'industrie ou dans l'agriculture** et qui, dans ce but, poursuivent dans une université de la CFB, sous la direction d'un promoteur attaché de façon permanente à cette université, des études conduisant au doctorat.

Bourses FRIA	
Type de recherche	Recherche fondamentale
Thématiques de recherche	Recherche dans l'industrie ou dans l'agriculture
Durée	4 ans maximum
Chercheur	Maximum 7 ans après le dernier diplôme de master ou master complémentaire ( <i>sauf pour les candidats médecins en cours de spécialisation médicale ou les candidats médecins vétérinaires en cours de spécialisation vétérinaire : dans ce cas, le délai maximum est égal à la durée de la spécialisation</i> ), pour autant que ce délai soit compris dans l'année académique en cours.  Ajout d'un an par accouchement ou adoption.
Plus d'infos	<a href="#">Règlement</a>
Fréquence des appels	Annuelle
Personne de contact	Patricia Blanchard - <a href="mailto:Patricia.Blanchard@uliege.be">Patricia.Blanchard@uliege.be</a> , 5586

*Aspirants FNRS (ASP)* : Bourse de recherche de 4 ans maximum destinée à permettre à des chercheurs d'obtenir une thèse de doctorat dans n'importe quel domaine de recherche scientifique.

Aspirants FNRS	
Type de recherche	Recherche fondamentale
Thématiques de recherche	Toutes thématiques
Durée	4 ans maximum
Chercheur	Le candidat à un mandat d'aspirant doit être porteur du grade ou du diplôme donnant accès au doctorat <b>depuis au maximum 3 ans</b> (sauf pour les candidats médecins en cours de spécialisation médicale ou les candidats médecins vétérinaires en cours de spécialisation vétérinaire : dans ce cas, le délai maximum est égal à la durée de la spécialisation), ce délai expirant à la date limite de validation de sa candidature par les autorités académiques.  Ajout d'un an par accouchement ou adoption
Plus d'infos	<a href="#">Règlement</a>
Fréquence des appels	Annuelle
Personne de contact	Patricia Blanchard - <a href="mailto:Patricia.Blanchard@uliege.be">Patricia.Blanchard@uliege.be</a> , 5586

*Bourses spéciales de doctorat* : Bourses destinées spécifiquement aux enseignants du secondaire.

Bourses spéciales de doctorat	
Type de recherche	Recherche fondamentale
Thématiques de recherche	Toutes thématiques
Durée	1 an
Chercheur	Les bourses spéciales de doctorat sont destinées à des enseignants de l'enseignement secondaire, diplômés universitaires de la CFB bénéficiant de la stabilité d'emploi et pouvant obtenir une mise en disponibilité d'un an avec certitude de réintégrer leur poste à la fin de ce congé, afin de leur permettre d'achever un travail de recherches en vue de l'obtention d'un titre de Docteur dans l'une des universités de la CFB.  Le candidat doit avoir atteint l'âge de 28 ans et ne peut avoir dépassé l'âge de 45 ans à la date à laquelle la bourse prend cours.
Plus d'infos	<a href="#">Règlement</a>
Fréquence des appels	Annuelle
Personne de contact	Patricia Blanchard - <a href="mailto:Patricia.Blanchard@uliege.be">Patricia.Blanchard@uliege.be</a> , 5586

*Cliniciens chercheurs doctorants* :

Vétérinaire clinicien-chercheur doctorant (VETE-CCD) Candidat spécialiste doctorant (CSD) Spécialiste doctorant (SD)	
Type de recherche	Recherche fondamentale
Thématiques de recherche	Sciences vétérinaires Sciences biomédicales et pharmaceutiques
Durée	VETE-CDD : 4 ans maximum CSD : mi-temps de 8 ans maximum SD : mi-temps de 4 ans maximum

<b>Chercheur</b>	<p>Mandat de VETE-CDD : médecin vétérinaire, âgé de maximum 35 ans, engagé depuis au moins deux ans (à la date de commencement de la bourse) dans un <i>Residency training programme (internship inclus)</i> approuvé par les instances européennes, pour préparer et présenter une thèse de doctorat, tout en assurant la continuité d'une activité à mi-temps dans le cadre de la formation clinique.</p> <p>Mandat mi-temps de CSD : poursuite des études conduisant à l'obtention du diplôme de docteur en sciences médicales ou en sciences biomédicales et pharmaceutiques, tout en assurant la continuité d'une activité hospitalière à mi-temps dans le cadre de sa formation clinique, et en entreprenant simultanément un master de spécialisation.</p> <p>Mandat mi-temps de SD : poursuite des études conduisant à l'obtention du diplôme de docteur en sciences médicales ou en sciences biomédicales et pharmaceutiques, tout en assurant la continuité d'une activité hospitalière à mi-temps. Le candidat doit avoir obtenu son agrément comme médecin spécialiste depuis au maximum 3 ans.</p> <p>Ajout d'un an par accouchement ou adoption.</p>
<b>Plus d'infos</b>	<a href="#">Règlement</a>
<b>Fréquence des appels</b>	<b>Annuelle</b>
<b>Personne de contact</b>	Patricia Blanchard - <a href="mailto:Patricia.Blanchard@uliege.be">Patricia.Blanchard@uliege.be</a> , 5586

#### Mandats postdoctorants - FNRS

##### *Chargés de recherche*

<b>Mandat de Chargé de recherches FNRS</b>	
<b>Type de recherche</b>	<b>Recherche fondamentale</b>
<b>Thématiques de recherche</b>	Toutes thématiques
<b>Durée</b>	<b>3 ans</b>
<b>Chercheur</b>	Le candidat à un mandat de chargé de recherches devra être titulaire du grade académique de docteur <b>depuis au maximum 5 ans</b> , ce délai expirant à la date limite de validation de sa candidature par les autorités académiques. Ajout d'un an par accouchement ou adoption.
<b>Plus d'infos</b>	<a href="#">Règlement</a>
<b>Fréquence des appels</b>	<b>Annuelle</b>
<b>Personne de contact</b>	Patricia Blanchard - <a href="mailto:Patricia.Blanchard@uliege.be">Patricia.Blanchard@uliege.be</a> , 5586

##### *Spécialiste postdoctorant (SPD)*

<b>Spécialiste postdoctorant (SPD)</b>	
<b>Type de recherche</b>	<b>Recherche fondamentale</b>
<b>Thématiques de recherche</b>	Sciences médicales Sciences biomédicales et pharmaceutiques
<b>Durée</b>	<b>mi-temps de 8 ans maximum</b>

<b>Chercheur</b>	Titulaire du grade académique de médecin : - qui bénéficie d'un diplôme de spécialisation médicale, au plus tard à la date de commencement du mandat <u>et</u> - qui bénéficie du grade académique de docteur en sciences médicales ou en sciences biomédicales et pharmaceutiques obtenu après soutenance d'une thèse, au plus tard au 1 <sup>er</sup> mai de l'année d'introduction de la candidature.  Le titulaire d'un mandat mi-temps de spécialiste postdoctorant effectue, tout en assurant la continuité d'une activité hospitalière à mi-temps, un travail de recherche de niveau postdoctoral dans une université de la CFB.
<b>Plus d'infos</b>	<a href="#">Règlement</a>
<b>Fréquence des appels</b>	<b>Annuelle</b>
<b>Personne de contact</b>	Patricia Blanchard - <a href="mailto:Patricia.Blanchard@uliege.be">Patricia.Blanchard@uliege.be</a> , 5586

### *Logisticiens de recherche*

Postes temporaires de logisticien de recherche pour apporter le soutien scientifique et technique indispensable à une recherche toujours plus dépendante d'équipements ou de compétences de haute technicité, y compris dans les sciences humaines (statistiques, humanité numérique, ...).

Ces postes peuvent être liés ou non, à un équipement existant ou nouveau, selon la nature du projet de recherche.

<b>Logisticien de recherche</b>	
<b>Type de recherche</b>	<b>Recherche fondamentale</b>
<b>Thématiques de recherche</b>	Toutes thématiques
<b>Durée</b>	<b>2 ans</b> (renouvelables une fois)
<b>Chercheur</b>	A la date de son engagement, le logisticien doit être titulaire du grade académique de docteur obtenu après soutenance d'une thèse.
<b>Plus d'infos</b>	<b><a href="#">appel actuellement suspendu</a></b>
<b>Fréquence des appels</b>	<b><a href="#">Tous les 2 ans – appel actuellement suspendu</a></b>
<b>Personne de contact</b>	Patricia Blanchard - <a href="mailto:Patricia.Blanchard@uliege.be">Patricia.Blanchard@uliege.be</a> , 5586

### *Mandats pour chercheurs travaillant à l'étranger*

L'objectif de cette action est d'encourager des chercheurs belges ou étrangers non titulaires d'un mandat du F.R.S.-FNRS au moment de l'introduction de la demande, hautement qualifiés et qui mènent actuellement une carrière scientifique à l'étranger, à venir la développer dans une université de Fédération Wallonie-Bruxelles.

<b>Mandat d'impulsion scientifique - Mobilité Ulysse (MISU)</b>	
<b>Type de recherche</b>	<b>Recherche fondamentale</b>
<b>Thématiques de recherche</b>	Toutes thématiques
<b>Durée</b>	<b>3 ans maximum</b>

<b>Chercheur</b>	Le candidat promoteur d'un MISU doit avoir les capacités requises pour diriger une équipe de recherche. Il doit bénéficier d'une reconnaissance scientifique au niveau international et être un chercheur actif qui pourra présenter un parcours exemplaire au cours des dix dernières années, démontrant des résultats de recherche significatifs. A la date limite de validation de sa candidature par les autorités académiques, il doit résider à l'étranger depuis au moins cinq ans, de manière continue.
<b>Financement</b>	Les frais éligibles pouvant être sollicités sont de 3 types : - ressources humaines - fonctionnement - équipement
<b>Plus d'infos</b>	<a href="#">Règlement</a>
<b>Fréquence des appels</b>	<b>Annuelle</b>
<b>Personne de contact</b>	Patricia Blanchard - <a href="mailto:Patricia.Blanchard@uliege.be">Patricia.Blanchard@uliege.be</a> , 5586

Chercheurs permanents – Chercheur qualifié (CQ), Maître de recherches (MR), Directeur de recherches (DR) - FNRS

Le mandat à durée indéterminée comprend trois niveaux :

- le mandat de chercheur qualifié,
- le mandat de maître de recherches,
- le mandat de directeur de recherches.

En ce qui concerne les nominations à un mandat de chercheur qualifié, le Conseil d'administration du F.R.S.-FNRS tient compte des disponibilités des postes permanents attribués aux universités de la CFB.

<b>Chercheur qualifié (CQ), Maître de recherches (MR), Directeur de recherches (DR)</b>	
<b>Type de recherche</b>	<b>Recherche fondamentale</b>
<b>Thématiques de recherche</b>	Toutes thématiques
<b>Durée</b>	<b>Permanent</b> Le chercheur qualifié, qui exerce effectivement son mandat, peut dès le début de la huitième année de ce mandat, solliciter la promotion au titre de maître de recherches. Le maître de recherches qui exerce effectivement son mandat, peut dès le début de la quatrième année de ce mandat, solliciter la promotion au titre de directeur de recherches.
<b>Chercheur</b>	Le candidat à un mandat de chercheur qualifié devra être titulaire du grade académique de docteur <b>depuis au maximum 10 ans</b> , ce délai expirant à la date limite de validation de sa candidature par les autorités académiques.  Ajout d'un an par accouchement ou adoption.
<b>Plus d'infos</b>	<a href="#">Règlement</a>
<b>Fréquence des appels</b>	<b>Annuelle</b>
<b>Personne de contact</b>	Patricia Blanchard - <a href="mailto:Patricia.Blanchard@uliege.be">Patricia.Blanchard@uliege.be</a> , 5586

## Bourses de doctorat en Sciences Humaines – ULiège

L'objectif est de fournir aux détenteurs d'un diplôme de second cycle (master 120 c) délivré par une des facultés de Sciences Humaines (SH) la possibilité de réaliser une thèse doctorale dans tout domaine ressortissant à ces sciences. Elles sont destinées à financer des travaux qui proposent une contribution significative au développement de la connaissance en sciences humaines. Si le candidat n'est pas porteur d'un diplôme dans une des facultés des sciences humaines, il doit obtenir préalablement l'autorisation d'un collègue doctoral relevant du secteur sciences humaines

Les candidats qui postulent sont invités à répondre également à l'appel Bourses FRESH (voir plus haut), dans la mesure où leur candidature est compatible avec les contraintes de celui-ci.

Bourses de doctorat en Sciences Humaines	
Type de recherche	Recherche fondamentale
Thématiques de recherche	Sciences humaines et sociales
Durée	2 ans, renouvelable après évaluation
Chercheur	Le candidat devra : <ul style="list-style-type: none"><li>- être dans les conditions d'accès aux études de doctorat</li><li>- être dans les conditions d'octroi d'une bourse de doctorat</li></ul> En outre le candidat <b>ne peut pas</b> : <ul style="list-style-type: none"><li>- avoir exercé d'activités pour l'ULiège dans le cadre d'un ou plusieurs contrats d'assistant ou de chercheur dont la durée cumulée dépasse une année</li><li>- avoir bénéficié d'une bourse de doctorat pendant plus d'un an</li></ul>
Financement/Budget	Le financement couvre : <ul style="list-style-type: none"><li>• la rémunération du chercheur (bourse défiscalisée dont le montant est fixé par le règlement des bourses de doctorat de l'ULiège)</li><li>• 2.500€/2 ans de frais de fonctionnement</li></ul>
Plus d'infos	Règlement en cours de révision
Fréquence des appels	Annuel (~juin)
Personne de contact	Denys Jeandrain - <a href="mailto:Denys.Jeandrain@uliege.be">Denys.Jeandrain@uliege.be</a> , 5231

## Mandat + Mobilité

### Individual Fellowships (MSCA) – HORIZON2020 – UE

Ce programme permet de financer des chercheurs de niveau post-doctoral en condition de mobilité.

Il y a 2 types d'Individual Fellowships (IF), chacun ayant ses particularités propres :

- **European Fellowships (EFs)**
  - Standard European Fellowships (EF-ST)
  - Career Restart Panel (EF-CAR) : Pour les chercheurs reprenant une activité de recherche après une interruption de carrière.
  - Reintegration Panel (EF-RI) : Pour les chercheurs retrouvant une position en recherche à long terme en Europe après une longue période dans un pays tiers.

- Society & Enterprise Panel (EF-SE) : Pour les chercheurs menant une recherche dans le secteur non-académique.
- **Global Fellowships (GFs)** : Pour les chercheurs souhaitant faire un séjour hors Europe. Attention : les chercheurs doivent ensuite retourner dans une institution située dans un pays européen ou associé pendant 12 mois, que ce soit leur université d'origine ou une autre institution.

<b>Individual Fellowships – Action Marie Skłodowska-Curie</b>	
<b>Type de recherche</b>	Recherche et Innovation
<b>Thématiques de recherche</b>	<b>Approche <i>bottom-up</i></b> - sujet de la recherche choisi par les postulants
<b>Types de bourses</b>	<p><b><u>European Fellowships</u></b>  <b>1 bénéficiaire<sup>1</sup> situé dans un pays européen ou associé</b>  D'autres organisations situées dans un pays européen ou associé peuvent être partenaires (sans financement) et accueillir pour une période déterminée<sup>2</sup> le chercheur.</p> <p>Le chercheur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Doit être en possession d'un diplôme de docteur ou avoir au moins 4 ans d'expérience équivalente en recherche (à la date de clôture de l'appel).</li> <li>- doit être en situation de mobilité :</li> </ul> <p>Ne doit pas avoir passé plus de 12 mois durant les 3 dernières années dans le même pays que le bénéficiaire OU, pour les bourses « RI », « CAR » et « SE », ne doit pas y avoir passé plus de 3 ans durant les 5 dernières années.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour les bourses « CAR », doit avoir interrompu sa carrière<sup>3</sup> pendant au moins les 12 mois précédant la date de clôture de l'appel.</li> <li>- peut être de toute nationalité (sauf pour les bourses « RI » où il doit être de nationalité ou résident à long terme<sup>4</sup> d'un pays européen ou associé).</li> </ul> <p><b><u>Global Fellowships</u></b>  <b>1 bénéficiaire<sup>1</sup> situé dans un pays européen ou associé ET une organisation partenaire située dans un pays tiers.</b>  D'autres organisations situées dans un pays européen ou associé peuvent être partenaires (sans financement) et accueillir pour une période déterminée le chercheur.</p> <p>Le chercheur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Doit être en possession d'un diplôme de docteur ou avoir au moins 4 ans d'expérience équivalente en recherche (à la date de clôture de l'appel).</li> <li>- Être de nationalité ou résident de longue durée<sup>3</sup> d'un pays européen ou associé.</li> <li>- Ne doit pas avoir passé plus de 12 mois durant les 3 dernières années dans le même pays tiers que l'organisation partenaire.</li> </ul>

<sup>1</sup> Bénéficiaire : Institution d'accueil qui peut être du secteur académique ou non-académique.

<sup>2</sup> D'une durée de 3 ou 6 mois selon la durée de la bourse obtenue.

<sup>3</sup> Sans contrat de travail lié à la recherche.

<sup>4</sup> Long-term residents : Chercheurs ayant travaillé à temps plein en recherche pendant 5 années consécutives dans un ou plusieurs pays européens ou associés.

	- Doit effectuer la première phase de sa bourse dans l'organisation partenaire située dans un pays tiers et doit ensuite <u>obligatoirement</u> revenir chez le bénéficiaire pendant 12 mois
<b>Durée</b>	<u>EFs</u> : <b>12 à 24 mois</b> (jusqu'à 36 mois pour les bourses « CAR ») <u>GFs</u> : <b>24 à 36 mois</b> (12 à 24 mois hors EU + 12 mois chez le bénéficiaire)
<b>Financement</b>	<u>Allocations pour le chercheur</u> : <ul style="list-style-type: none"> <li>- 4.880 €/mois – forfait pour salaire coût employeur (salaire brut chercheur + charges employeur), avec coefficient de correction par pays (BE=1)</li> <li>- 600 €/mois – forfait pour frais de mobilité</li> <li>- 500 €/mois – forfait pour charge familiale</li> </ul> <u>Allocations pour l'institution-hôte (bénéficiaire)</u> : <ul style="list-style-type: none"> <li>- 800€/mois pour les frais de recherche, de formation et de réseautage.</li> <li>- 650€/mois pour les frais de gestion et coûts indirects.</li> </ul>
<b>Documents</b>	- Document reprenant les informations utiles relatives à l'ULiège pouvant être intégrées dans les propositions (sur demande). - <a href="#">Documents d'aide à la préparation de proposition IF</a> (site du NCP-FNRS)
<b>Plus d'infos</b>	<a href="#">Participant portal</a>
<b>Fréquence des appels</b>	<b>Annuelle (clôture de l'appel autour du 10 septembre)</b>
<b>Personnes de contact</b>	Ophélie Ladrière – <a href="mailto:oladriere@uliege.be">oladriere@uliege.be</a> , 5637

## Financement pour une EQUIPE ULiège

### WIN<sup>2</sup>WAL – SPW

WIN <sup>2</sup> WAL													
<b>Type de recherche</b>	Recherche industrielle (TRL 2 à 4)												
<b>Thématiques de recherche</b>	Les thématiques varient d'un appel à l'autre et sont sélectionnés sur base des domaines retenus dans la Spécialisation intelligente adoptée par la Wallonie. Pour les projets faisant appel, au minimum à 2 unités universitaires, une approche interdisciplinaire est imposée.												
<b>Durée</b>	<b>Max. 4 ans</b> (3 ans pour les projets du domaine informatique)												
<b>Consortium</b>	<p><b>Promoteur = une unité universitaire ou haute école (ou centre de recherche associé à une haute école)</b></p> <p>Partenariat académique possible (<u>pas obligatoire</u>) avec</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Plusieurs unités universitaires au sein d'une même université.</li> <li>- Plusieurs universités, hautes écoles ou centres de recherche associés à une haute école.</li> </ul> <p><b>Partenariat industriel</b> : accessible à toute société ayant un siège d'exploitation en Wallonie.</p>												
<b>Financement/Budget</b>	<p>Projet financé à 100% par la RW. Le partenaire industriel doit proposer un financement minimum complémentaire et additionnel au financement de la Région wallonne, par contributions directes et/ou indirectes.</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; margin-top: 10px;"> <thead> <tr> <th style="width: 60%;"></th> <th style="width: 15%;">PETITE ENTREPRISE</th> <th style="width: 15%;">MOYENNE ENTREPRISE</th> <th style="width: 10%;">GRANDE ENTREPRISE</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">Contribution supplémentaire minimale du partenaire industriel par rapport au budget du projet <u>si une seule université ou une seule haute école (haute école ou centre de recherche adossé) est partenaire</u></td> <td style="text-align: center;"><b>10 %</b></td> <td style="text-align: center;"><b>20 %</b></td> <td style="text-align: center;"><b>35 %</b></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Contribution supplémentaire minimale du partenaire industriel par rapport au budget du projet si plusieurs universités ou plusieurs hautes écoles ou centres de recherche adossés sont partenaires, y inclus le cas de partenariats mixtes comprenant une université et une haute école ou centre de recherche adossé</td> <td style="text-align: center;">7 %</td> <td style="text-align: center;">14 %</td> <td style="text-align: center;">25 %</td> </tr> </tbody> </table> <p style="text-align: center; margin-top: 5px;">Dans tous les cas, la contribution directe doit représenter minimum un quart de la contribution minimum de l'industriel.</p>		PETITE ENTREPRISE	MOYENNE ENTREPRISE	GRANDE ENTREPRISE	Contribution supplémentaire minimale du partenaire industriel par rapport au budget du projet <u>si une seule université ou une seule haute école (haute école ou centre de recherche adossé) est partenaire</u>	<b>10 %</b>	<b>20 %</b>	<b>35 %</b>	Contribution supplémentaire minimale du partenaire industriel par rapport au budget du projet si plusieurs universités ou plusieurs hautes écoles ou centres de recherche adossés sont partenaires, y inclus le cas de partenariats mixtes comprenant une université et une haute école ou centre de recherche adossé	7 %	14 %	25 %
	PETITE ENTREPRISE	MOYENNE ENTREPRISE	GRANDE ENTREPRISE										
Contribution supplémentaire minimale du partenaire industriel par rapport au budget du projet <u>si une seule université ou une seule haute école (haute école ou centre de recherche adossé) est partenaire</u>	<b>10 %</b>	<b>20 %</b>	<b>35 %</b>										
Contribution supplémentaire minimale du partenaire industriel par rapport au budget du projet si plusieurs universités ou plusieurs hautes écoles ou centres de recherche adossés sont partenaires, y inclus le cas de partenariats mixtes comprenant une université et une haute école ou centre de recherche adossé	7 %	14 %	25 %										
<b>Plus d'infos</b>	<a href="#">Site officiel</a>												
<b>Fréquence des appels</b>	<b>1 appel par an (à confirmer)</b>												
<b>Personnes de contact</b>	<p><u>ARD</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Facultés de Médecine et de Médecine vétérinaire, GxABT, GIGA – <a href="#">Jérôme Eeckhout</a> (5550)</li> <li>- Facultés des Sciences et des Sciences appliquées – <a href="#">Nathalie Lefèvre</a> (5083)</li> </ul> <p>Interface : <a href="#">Olivier Gillieaux</a> (8513)</p>												

## Crédit de recherche (CDR) – FNRS

Instrument de financement des frais de fonctionnement et petits équipements d'un chercheur individuel (ou de son équipe) pour assurer ainsi le financement de la recherche fondamentale de base, mais aussi celui de la recherche exploratoire ou encore favoriser l'émergence de nouveaux thèmes de recherche et de chercheurs.

Les règles d'éligibilité des frais ont été définies pour permettre de rencontrer les besoins spécifiques des domaines scientifiques variés. Les limites budgétaires (30.000 € sur 1 ou 2 ans) ont été fixées pour permettre de financer un nombre suffisant de chercheurs.

Crédit de recherche (CDR)	
Type de recherche	Recherche fondamentale
Thématiques de recherche	Toutes thématiques
Durée	2 ans (avec possibilité d'étendre les dépenses sur 3 ans)
Chercheur	Le candidat promoteur doit, au plus tard le 15 novembre de l'année d'introduction de la candidature, être : <ul style="list-style-type: none"><li>• soit Chercheur qualifié, Maître de recherches ou Directeur de recherches du F.R.S.-FNRS et exercer effectivement ledit mandat,</li><li>• soit chercheur ayant une fonction définitive ou bénéficiant d'un poste probatoire (assimilé à une fonction à durée indéterminée) au sein d'une université de la CFB.</li></ul>
Financement	Financement compris <b>entre 5.000 € et 30.000 € maximum par an</b> , y inclus les frais de fonctionnement de support d'un montant maximal de 5.000 €/an. Les frais éligibles sont de 3 types : <ul style="list-style-type: none"><li>• Fonctionnement</li><li>• Fonctionnement de support</li><li>• Equipement</li></ul>
Plus d'infos	<a href="#">Règlement</a>
Fréquence des appels	Annuelle
Personnes de contact	- Sciences Humaines et Sociales – <a href="#">Jacques Dusart</a> (5263) - Facultés de Médecine et de Médecine vétérinaire, GxABT, GIGA – <a href="#">Jérôme Eeckhout</a> (5550) - Facultés des Sciences et des Sciences appliquées – <a href="#">Nathalie Lefèvre</a> (5083)

## Projet de recherche (PDR) – FNRS

Instrument de financement de projets de recherche portés par un PI (Principal Investigator), mono ou pluri-universitaires, incluant des frais de fonctionnement, des frais de personnel et du petit équipement.

Projet de recherche (PDR)	
Type de recherche	Recherche fondamentale
Thématiques de recherche	Toutes thématiques
Durée	2 ou 4 ans

<b>Chercheur</b>	<p>Le candidat promoteur et le(s) candidat(s) co-promoteur(s)<sup>5</sup> doivent, au plus tard le 15 novembre de l'année d'introduction de la candidature, être :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• soit Chercheur qualifié, Maître de recherches ou Directeur de recherches du F.R.S.-FNRS et exercer effectivement ledit mandat,</li> <li>• soit chercheur ayant une fonction définitive ou bénéficiant d'un poste probatoire (assimilé à une fonction à durée indéterminée) au sein d'une université de la CFB.</li> </ul>
<b>Financement</b>	<p>Financement compris <b>entre</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>30.000 € et 80.000 €, en moyenne annuelle</b>, pour une demande d'une seule équipe de recherche.</li> <li>• <b>30.000 € et 115.000 €, en moyenne annuelle</b>, pour une demande pluri-universitaire.</li> </ul> <p>Les frais éligibles sont de 3 types :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ressources humaines Max. 1 ETP pour une demande d'une seule équipe de recherche. Max. 2 ETP pour une demande de plusieurs équipes de recherche.</li> <li>• Fonctionnement</li> <li>• Fonctionnement de support (5.000 € max/an)</li> <li>• Equipement</li> </ul>
<b>Plus d'infos</b>	<a href="#">Règlement</a>
<b>Fréquence des appels</b>	<b>Annuelle</b>
<b>Personnes de contact</b>	<p>- Sciences Humaines et Sociales – <a href="#">Jacques Dusart</a> (5263)</p> <p>- Facultés de Médecine et de Médecine vétérinaire, GxABT, GIGA – <a href="#">Jérôme Eeckhout</a> (5550)</p> <p>- Facultés des Sciences et des Sciences appliquées – <a href="#">Nathalie Lefèvre</a> (5083)</p>

### Mandat d'impulsion scientifique (MIS) – FNRS

L'objectif de ce financement est de soutenir de jeunes chercheurs permanents désireux de développer une unité scientifique au sein de leur institution universitaire dans un domaine d'avenir.

Le programme de recherche se distinguera par son originalité et sa nouveauté ainsi que par l'autonomie scientifique qu'il suppose au regard des travaux du laboratoire au sein duquel le candidat évolue. A terme, il devrait permettre au chercheur d'acquérir son indépendance dans un laboratoire «phare».

<b>Mandat d'impulsion scientifique</b>	
<b>Type de recherche</b>	<b>Recherche fondamentale</b>
<b>Thématiques de recherche</b>	Toutes thématiques
<b>Durée</b>	<b>2 ans</b> – une 3 <sup>ème</sup> année sera automatiquement accordée, sans discontinuité, au promoteur qui aura entre-temps introduit sa candidature à un « Grant ERC » et ne l'aura pas obtenu au terme du second tour.
<b>Chercheur</b>	Le candidat promoteur d'un mandat d'impulsion scientifique doit, au plus tard le 15 novembre de l'année d'introduction de la candidature, être :

<sup>5</sup> PDR mono-universitaire => pas de co-promoteur possible

PDR pluri-universitaire => 1 co-promoteur maximum par institution autre que celle du promoteur principal

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• soit Chercheur qualifié, Maître de recherches ou Directeur de recherches du F.R.S.-FNRS et exercer effectivement ledit mandat ou premier assistant ou chef de travaux d'une université de la CFB engagé à temps plein et à durée indéterminée,</li> <li>• soit membre du personnel académique d'une université de la CFB engagé à temps plein et à durée indéterminée.</li> </ul> <p>Le candidat à un mandat d'impulsion scientifique devra être titulaire du grade académique de docteur <b>depuis au maximum 12 ans</b>, ce délai expirant à la date limite de validation de sa candidature par les autorités académiques.</p> <p>Ajout d'un an par accouchement ou adoption.</p>
<b>Financement</b>	<p>Financement de <b>150.000 € maximum, en moyenne annuelle</b>.</p> <p>Les frais éligibles sont de 3 types :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ressources humaines</li> <li>• Fonctionnement</li> <li>• Equipement</li> </ul>
<b>Plus d'infos</b>	<a href="#">Règlement</a>
<b>Fréquence des appels</b>	<b>Annuelle</b>
<b>Personnes de contact</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sciences Humaines et Sociales – <a href="#">Jacques Dusart</a> (5263)</li> <li>- Facultés de Médecine et de Médecine vétérinaire, GxABT, GIGA – <a href="#">Jérôme Eeckhout</a> (5550)</li> <li>- Facultés des Sciences et des Sciences appliquées – <a href="#">Nathalie Lefèvre</a> (5083)</li> </ul>

### Mandat d'impulsion scientifique - Mobilité Ulysse (MISU) - FNRS

L'objectif du financement accordé est d'encourager des chercheurs belges ou étrangers non titulaires d'un mandat du F.R.S.-FNRS au moment de l'introduction de la demande, hautement qualifiés et qui mènent actuellement une carrière scientifique à l'étranger, à venir la développer dans une université de la CFB, ci-après dénommée « institution universitaire d'accueil ».

<b>Mandat d'impulsion scientifique - Mobilité Ulysse</b>	
<b>Type de recherche</b>	<b>Recherche fondamentale</b>
<b>Thématiques de recherche</b>	Toutes thématiques
<b>Durée</b>	<b>3 ans max.</b> (premier mandat de deux ans + prolongation éventuelle d'un an)
<b>Chercheur</b>	<p>Il doit être un chercheur actif qui pourra présenter un parcours exemplaire au cours des dix dernières années, démontrant des résultats de recherche significatifs.</p> <p>Au moment de l'introduction de sa candidature, il doit résider à l'étranger depuis au moins cinq ans et de manière continue.</p>
<b>Financement</b>	<p>Financement de 200.000 € maximum, en moyenne annuelle.</p> <p>Les frais éligibles sont de 3 types :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ressources humaines</li> <li>• Fonctionnement</li> <li>• Equipement</li> </ul>
<b>Plus d'infos</b>	<a href="#">Règlement</a>
<b>Fréquence des appels</b>	<b>Annuelle</b>
<b>Personne de contact</b>	Patricia Blanchard - <a href="mailto:Patricia.Blanchard@uliege.be">Patricia.Blanchard@uliege.be</a> , 5586

## Télévie « classique » (TLV) – FNRS

TLV	
Type de recherche	Recherche fondamentale
Thématiques de recherche	Lutte contre le cancer et la leucémie.
Durée	1 ou 2 ans
Financement	Pas de limite de budget. Les frais éligibles sont de 3 types : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Personnel</li> <li>• Fonctionnement</li> <li>• Petits équipements</li> </ul>
Plus d'infos	<a href="#">Règlement</a>
Fréquence des appels	Annuelle
Personne de contact	Jérôme Eeckhout - <a href="mailto:jeeckhout@uliege.be">jeeckhout@uliege.be</a> , 5550

## Télévie « Projet de recherche » (PDR-TLV) – FNRS

PDR-TLV	
Type de recherche	Recherche fondamentale (pluri-universitaire)
Thématiques de recherche	Lutte contre le cancer et la leucémie.
Durée	2 ans
Financement	Max. <b>250.000 euros en moyenne annuelle.</b> Les frais éligibles sont de 3 types : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Personnel (min. 1 ETP de niveau doctorant non identifié sur la durée du projet)</li> <li>• Fonctionnement</li> <li>• Equipements (max. 200.000 €/projet)</li> </ul>
Plus d'infos	<a href="#">Règlement</a>
Fréquence des appels	Annuelle
Personne de contact	Jérôme Eeckhout – <a href="mailto:jeeckhout@uliege.be">jeeckhout@uliege.be</a> , 5550

## Projets de recherche thématiques (PDR-THEMA) – FNRS

Instrument de financement de projets de recherche portés par un PI (Principal Investigator), mono ou pluri-universitaires, incluant des frais de fonctionnement, des frais de personnel et équipement.

Les PDR-THEMA permettent la participation de max 2 institutions en dehors de la CFB par projet (avec un maximum de 2 co-promoteurs).

Projets de recherche thématiques (PDR-THEMA)	
Type de recherche	Recherche fondamentale
Thématiques de recherche	Variable d'un appel à l'autre
Durée	4 ans

<b>Chercheur</b>	<p>Le candidat promoteur et le(s) candidat(s) co-promoteur(s)<sup>6</sup> doivent, au moment de la clôture de l'appel, être :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• soit Chercheur qualifié, Maître de recherches ou Directeur de recherches du F.R.S.-FNRS et exercer effectivement ledit mandat,</li> <li>• soit chercheur nommé à titre définitif ou bénéficiant d'un poste probatoire (assimilé à une nomination définitive) au sein d'une université de la CFB.</li> </ul>
<b>Financement</b>	<p>Financement variable.  Les frais de personnel ne sont pas obligatoires et ne sont pas limités.  Les frais d'équipement sont plafonnés à 30% du budget total.  Les transferts entre catégories sont autorisés en cours de projet.  Les montants sollicités pour des institutions en dehors de la CFB ne peuvent dépasser 20% du budget total.</p>
<b>Plus d'infos</b>	<p><a href="#">Règlement cadre</a>  Voir également le mini-guide de l'appel concerné.</p>
<b>Fréquence des appels</b>	<b>À déterminer</b>
<b>Personnes de contact</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sciences Humaines et Sociales – <a href="#">Jacques Dusart</a> (5263)</li> <li>- Facultés de Médecine et de Médecine vétérinaire, GxABT, GIGA – <a href="#">Jérôme Eeckhout</a> (5550)</li> <li>- Facultés des Sciences et des Sciences appliquées – <a href="#">Nathalie Lefèvre</a> (5083)</li> </ul>

### WISD (Walloon Institute for Sustainable Development) – FNRS

<b>Walloon Institute for Sustainable Development</b>	
<b>Type de recherche</b>	<b>Recherche fondamentale d'excellence</b> (avec toutefois une attention portée à la valorisation)
<b>Thématiques de recherche</b>	<p>L'appel à projets FRFS-WISD concerne deux catégories de projets :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Des projets sur le développement durable et la transition qui visent à mieux circonscrire la nature, les critères, les conditions d'existence, la dynamique et les voies de transition vers un développement durable ;</li> <li>2. Des projets pour le développement durable qui se justifient par la contribution qu'ils peuvent apporter à la réalisation du développement durable au niveau d'une communauté humaine déterminée.</li> </ol>
<b>Durée</b>	<b>2 ou 4 ans</b>
<b>Consortium</b>	Projets collaboratifs, mono ou pluri-universitaires : un candidat promoteur principal et possibilité de candidats co-promoteurs, au sein de la même enveloppe budgétaire maximale.
<b>Financement</b>	<p><b>Max. 125.000 euros en moyenne annuelle</b> sur la durée du projet.  Les frais éligibles sont de 3 types :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Personnel (Attention : Le FRFS-WISD ne permet pas le financement de bourses doctorales ou postdoctorales)</li> <li>• Fonctionnement</li> <li>• Equipement</li> </ul>
<b>Plus d'infos</b>	<a href="#">Règlement</a>
<b>Fréquence des appels</b>	<b>Pas d'appel prévu actuellement</b>
<b>Personnes de contact</b>	- Sciences Humaines et Sociales – <a href="#">Jacques Dusart</a> (5263)

<sup>6</sup> PDR mono-universitaire => pas de co-promoteur possible

PDR pluri-universitaire => 1 co-promoteur maximum par institution autre que celle du promoteur principal

	- Facultés de Médecine et de Médecine vétérinaire, GxABT, GIGA – <a href="#">Jérôme Eeckhout</a> (5550) - Facultés des Sciences et des Sciences appliquées – <a href="#">Nathalie Lefèvre</a> (5083)
--	---

## Welbio – FNRS

Cet appel permet de solliciter une demande de financement via 3 instruments :

- Starting grant (SGR) – réservé aux chercheurs titulaires du grade académique de docteur depuis au maximum 12 ans à la date limite de validation de la candidature par les autorités académiques.
- Advanced grant (AGR) – réservé à des chercheurs établis.
- Continuation grant (CGR) – réservé aux chercheurs de WELBIO dont le projet FRFS-WELBIO initial arrive à son terme.

WELBIO	
Type de recherche	<b>Recherche fondamentale d'excellence</b> (avec toutefois une attention portée à la valorisation).
Thématiques de recherche	Domaines des sciences de la vie pouvant conduire à des applications dans les champs de la biotechnologie médicale, pharmaceutique et vétérinaire.
Durée	<b>2 ans</b> (renouvelable pour 2 ans)
Chercheur	L'Investigateur principal s'engage à consacrer au moins 40% de son temps de recherche au projet subventionné par WELBIO.
Financement	SGR : <b>max 200 k€/an</b> AGR : <b>max 350 k€/an</b> CGR : financement correspondant à l'instrument initial (AGR ou SGR) Les frais éligibles sont de 3 types : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Personnel</li> <li>• Fonctionnement</li> <li>• Equipement</li> </ul>
Plus d'infos	<a href="#">Règlement</a>
Fréquence des appels	<b>Tous les 2 ans – Appel 2021 à confirmer</b>
Personne de contact	Jérôme Eeckhout - <a href="mailto:jeeckhout@uliege.be">jeeckhout@uliege.be</a> , 5550

## ERC Grants – European Council - UE

L'activité première de l'ERC est de proposer un financement attractif à long terme pour soutenir les excellents chercheurs et leur équipe de recherche pour leur permettre de mener un projet de recherche ambitieux à haut risque/haute valeur ajoutée.

Cet instrument se focalise sur l'excellence, tant du chercheur que du projet. Il sert à financer un chercheur (Principal Investigator) et son équipe.

Quatre types d'ERC sont repris dans le tableau ci-dessous:

- StG – Starting Grant : support aux excellents chercheurs lorsqu'ils commencent leur propre équipe de recherche indépendante ou leur programme.
- CoG – Consolidator Grant : support aux excellents chercheurs pour qu'ils consolident leur propre équipe de recherche indépendante ou leur programme.
- AdG – Advanced Grant : support aux excellents chercheurs déjà reconnus comme leader dans leur domaine de recherche.
- SyG - Synergy Grant : support des projets portés par 2 à 4 chercheurs.

Starting Grant	
Type de recherche	Recherche fondamentale et appliquée
Thématiques de recherche	<b>Approche bottom-up</b> - le sujet de la recherche est choisi par les postulants. Les propositions de recherche multi- et interdisciplinaires sont encouragées mais ce n'est pas un critère de sélection.
Durée	<b>5 ans maximum</b>
Chercheur (Principal Investigator)	Ouvert aux chercheurs de toutes nationalités et de tous âges, résidant dans n'importe quel pays du monde au moment de la soumission. L'institution-hôte doit être localisée dans un pays européen ou associé.  Conditions à remplir : <ul style="list-style-type: none"><li>- Diplôme de docteur obtenu au plus tôt 2 ans et au plus tard 7 ans avant le 1<sup>er</sup> janvier de l'année de clôture de l'appel<sup>7</sup>.</li><li>- <u>Au moins une</u> publication majeure en tant qu'auteur principal ou sans la participation du superviseur de thèse.</li><li>- Indépendance, créativité et maturité scientifique.</li><li>- Accomplissements scientifiques : publications dans des journaux scientifiques internationaux (5), invitations à des conférences, brevets, prix et récompenses.</li></ul> Les chercheurs ayant obtenu une StG doivent travailler au minimum 50% de leur temps sur leur projet ERC et passer au minimum 50 % de leur temps dans un pays européen ou associé.
Financement/Budget	<b>Max. 1,5 Mio€</b>
Plus d'infos	<a href="#">Site officiel</a>
Fréquence des appels	<b>Annuelle (clôture autour du 15 octobre)</b>
Personne de contact	Ophélie Ladrière – <a href="mailto:oladriere@uliege.be">oladriere@uliege.be</a> , 5637

<sup>7</sup> Extension de la fenêtre d'éligibilité pour raison de maladie de longue durée, service militaire, ou congé de maternité (18 mois/enfant ou plus si preuve du congé effectif)/congé de paternité (durée exacte dudit congé).

<b>Consolidator Grant</b>	
<b>Type de recherche</b>	Recherche fondamentale et appliquée
<b>Thématiques de recherche</b>	<b>Approche bottom-up</b> - le sujet de la recherche est choisi par les postulants Les propositions de recherche multi- et interdisciplinaires sont encouragées mais ce n'est pas un critère de sélection.
<b>Durée</b>	<b>5 ans maximum</b>
<b>Chercheur (Principal Investigator)</b>	<p>Ouvert aux chercheurs de toutes nationalités et de tous âges, résidant dans n'importe quel pays du monde au moment de la soumission. L'institution-hôte doit être localisée dans un pays européen ou associé.</p> <p>Conditions à remplir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Diplôme de docteur obtenu plus de 7 ans et au plus tard 12 ans avant le 1<sup>er</sup> janvier de l'année de clôture de l'appel<sup>8</sup>.</li> <li>- <u>Plusieurs</u> publications majeures en tant que 1<sup>er</sup> auteur ou sans la participation du superviseur de thèse.</li> <li>- Indépendance, créativité et maturité scientifique.</li> <li>- Accomplissements scientifiques : publications dans des journaux scientifiques internationaux (10), invitations à des conférences, brevets, prix et récompenses...</li> </ul> <p>Les chercheurs ayant obtenu une CoG doivent travailler au minimum 40% de leur temps sur leur projet ERC et passer au minimum 50 % de leur temps dans un pays européen ou associé.</p>
<b>Financement/Budget</b>	<b>Max. 2 Mio€</b>
<b>Plus d'infos</b>	<a href="#">Site officiel</a>
<b>Fréquence des appels</b>	<b>Annuelle (clôture autour du 10 février)</b>
<b>Personne de contact</b>	Ophélie Ladrière – <a href="mailto:oladriere@uliege.be">oladriere@uliege.be</a> , 5637

<b>Advanced Grant</b>	
<b>Type de recherche</b>	Recherche fondamentale et appliquée
<b>Thématiques de recherche</b>	<b>Approche bottom-up</b> - le sujet de la recherche est choisi par les postulants Les propositions de recherche multi- et interdisciplinaires sont encouragées mais ce n'est pas un critère de sélection.
<b>Durée</b>	<b>5 ans maximum</b>
<b>Chercheur (Principal Investigator)</b>	<p>Ouvert aux chercheurs de toutes nationalités et de tous âges, résidant dans n'importe quel pays du monde au moment de la soumission. L'institution-hôte doit être localisée dans un pays européen ou associé.</p> <p>Conditions à remplir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accomplissements scientifiques significatifs dans les 10 années précédant l'appel.</li> <li>- Max. 10 publications en tant qu'auteur principal dans des journaux scientifiques internationaux majeurs dans le domaine.</li> <li>- Contributions majeures dans le début de carrière de chercheurs prometteurs.</li> <li>- Conduite d'expéditions de recherche, ...</li> </ul>

<sup>8</sup> Extension de la fenêtre d'éligibilité pour raison de maladie de longue durée, service militaire, ou congé de maternité (18 mois/enfant ou plus si preuve du congé effectif)/congé de paternité (durée exacte dudit congé).

	Les chercheurs ayant obtenu une AdG doivent travailler au minimum 30% de leur temps sur leur projet ERC et passer au minimum 50 % de leur temps dans un pays européen ou associé.
<b>Financement/Budget</b>	<b>Max. 2,5 Mio€</b>
<b>Plus d'infos</b>	<a href="#">Site officiel</a>
<b>Fréquence des appels</b>	<b>Annuelle (clôture fin août)</b>
<b>Personne de contact</b>	Ophélie Ladrière – <a href="mailto:oladriere@uliege.be">oladriere@uliege.be</a> , 5637

<b>Synergy Grant</b>	
<b>Type de recherche</b>	Recherche fondamentale et appliquée
<b>Thématiques de recherche</b>	<b>Approche bottom-up</b> - le sujet de la recherche est choisi par les postulants. Les chercheurs doivent démontrer les synergies, complémentarités et valeurs ajoutées qui peuvent amener à des innovations/ruptures ne pouvant être atteintes par un chercheur seul.
<b>Durée</b>	<b>6 ans maximum</b>
<b>Financement/Budget</b>	<b>Max. 10 Mio€ (au prorata du nombre de PIs)</b>
<b>Plus d'infos</b>	<a href="#">Site officiel</a>
<b>Fréquence des appels</b>	<b>Annuelle (clôture début novembre)</b>
<b>Personne de contact</b>	Ophélie Ladrière – <a href="mailto:oladriere@uliege.be">oladriere@uliege.be</a> , 5637

### Actions de Recherche Concertées (ARC) – ULiège

Le dispositif « ARC » a pour objectif le développement de centres d'excellence en recherche, prioritaires pour l'institution, au moyen de projets cohérents introduits par des équipes confirmées. Ils intègrent de préférence des équipes de spécialités complémentaires.

<b>ARC</b>	
<b>Type de recherche</b>	<b>Recherche fondamentale</b>
<b>Thématiques de recherche</b>	Toutes thématiques
<b>Durée</b>	<b>4 ans</b> (prolongation possible de maximum 1 an)
<b>Promoteur</b>	Le promoteur qui introduit la demande doit être un membre du personnel enseignant ou scientifique permanent de l'ULiège, ou chercheur FNRS permanent affecté à l'ULiège. Le promoteur <b>ne peut pas</b> être impliqué simultanément dans 2 projets ARC.
<b>Partenaires ULiège</b>	Le projet intègre minimum 2 équipes. Les partenaires financés doivent être membres du personnel académique ou scientifique permanent de l'ULiège, ou chercheurs FNRS permanents affectés à l'ULiège. Les partenaires <b>ne peuvent pas</b> être impliqués simultanément dans 2 projets ARC.
<b>Partenaires externes</b>	Les éventuels partenaires extérieurs ou collaborateurs scientifiques sont: <ul style="list-style-type: none"> <li>• Membres d'une université de FWB → finançables via l'enveloppe ARC de l'université concernée.</li> <li>• Membres d'une université flamande ou étrangère → non finançables.</li> </ul>
<b>Financement</b>	Financement de <b>800.000 € maximum</b> sur 4 ans Les frais éligibles sont de 3 types : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Personnel (minimum 50% du budget total)</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fonctionnement</li> <li>• Equipement (maximum 200.000 € ; acquisition endéans les 2 premières années)</li> </ul> PFG de 5% à prévoir sur le personnel et le fonctionnement.
<b>Plus d'infos</b>	<a href="#">Règlement</a>
<b>Fréquence des appels</b>	<b>Bisannuelle (~juin-septembre des années paires)</b>
<b>Personne de contact</b>	Paulette Berzi - <a href="mailto:pberzi@uliege.be">pberzi@uliege.be</a> , 9530

## Fonds Spéciaux pour la Recherche - ULiège

Les Fonds Spéciaux pour la Recherche sont répartis en 2 types de mesures : les crédits sectoriels de recherche ventilés en plusieurs appels distincts (3 secteurs) et les crédits facultaires de recherche.

**Attention :** Ces financements sont amenés à évoluer. N'hésitez pas à prendre avec Denys Jeandrain pour les informations à jour.

Crédits sectoriels de recherche	
<b>Type de recherche</b>	<b>Recherche fondamentale</b>
<b>Thématiques de recherche</b>	Thématiques liées au secteur concerné : Sciences de la Santé (SS), Sciences et Techniques (ST), Sciences humaines (SH)
<b>Durée</b>	<b>2 ans (SS, ST &amp; SH) ; 4 ans (SH)</b>
<b>Promoteur</b>	Le promoteur qui introduit la demande doit être un membre du personnel académique ou scientifique permanent de l'ULiège, ou chercheur FNRS permanent affecté à l'ULiège. <b>NB :</b> certains cumuls de financements ne sont pas autorisés (voir règlements).
<b>Financement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <u>Sciences de la santé</u> : projets de recherche de 30.000 € (+ 10.000 € si équipement communautaire sollicité)</li> <li>➤ <u>Sciences et Techniques</u> : bourses de post-doctorat d'une durée de 2 ans pour chercheurs en condition de mobilité internationale (IPD-STEMA)</li> <li>➤ <u>Sciences humaines</u> : crédits de recherche de 25.000 € ou 50.000 € ; projets de recherche à 200.000 € max.</li> </ul> Les frais éligibles sont de 3 types : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fonctionnement (en SS, ST et SH)</li> <li>• Equipement (en SS, ST et SH)</li> <li>• Personnel (en ST et SH)</li> </ul>
<b>Plus d'infos</b>	Règlements des différents appels: <ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Sciences de la Santé</a></li> <li>• <a href="#">Sciences et Techniques</a></li> <li>• Sciences humaines (en cours d'élaboration)</li> </ul>
<b>Fréquence des appels</b>	<b>Annuelle</b>
<b>Personne de contact</b>	<a href="#">Denys Jeandrain</a> - (5231)

Crédits facultaires de recherche	
<b>Type de recherche</b>	<b>Recherche fondamentale</b>
<b>Thématiques de recherche</b>	Les activités de recherche ciblées dépendent de la faculté concernée (projets, mobilité, organisation de congrès, financement des UR, ...).
<b>Durée</b>	<b>Variable, dépend de la faculté concernée.</b>

<b>Promoteur</b>	Le promoteur qui introduit la demande doit être un membre du personnel académique ou scientifique permanent de l'ULiège, ou chercheur FNRS permanent affecté à l'ULiège. <b>NB</b> : certains cumuls de financements ne sont pas autorisés (voir règlements).
<b>Financement</b>	Les montants et frais éligibles varient suivant les facultés.
<b>Plus d'infos</b>	Les règlements propres à chaque faculté sont disponibles auprès des personnes de contacts ci-dessous.
<b>Fréquence des appels</b>	<b>Annuelle</b>
<b>Personnes de contact (direction administrative des facultés &amp; ARD)</b>	FPHL : <a href="#">Francoise Hartkopf</a> (5454) FDSPC : <a href="#">Antoinette GOSSELIN</a> (9300) FS : <a href="#">Françoise Motte-Tollet</a> (3652) FM : <a href="#">Elisabeth Scherlizin</a> (4834) FSA : <a href="#">Eva Zeimetz</a> (9421) FMV : <a href="#">Eveline Orban</a> (4110) FPLSE : <a href="#">Cindy Minconetti</a> (2023) HEC-ULiège : <a href="#">Sylvie Borrás</a> (04 232 73 43) FaSS : <a href="#">Hélène Da Silva</a> (2764) GxABT : <a href="#">Dimitri Seve</a> (081 622 382) Archi : <a href="#">Anne Michel</a> (04 242 79 47) ARD : <a href="#">Denys Jeandrain</a> (5231)

### Opportunités stratégiques CURV - ULiège

Le Conseil universitaire à la Recherche et à la valorisation (CURV) vise au travers de cet appel à apporter un soutien institutionnel à des demandes soutenant la recherche de haut niveau à l'Université de Liège. Cet appel permet de répondre à des opportunités se présentant à courte échéance. Il vise uniquement les demandes s'inscrivant dans une démarche d'excellence ayant un fort impact potentiel sur l'Université de Liège.

Opportunités stratégiques CURV	
<b>Type de recherche</b>	<b>Tout type</b>
<b>Thématiques de recherche</b>	Toutes thématiques
<b>Durée</b>	<b>Toutes durées</b>
<b>Promoteur</b>	Le promoteur qui introduit la demande doit être un membre du personnel enseignant, du personnel scientifique statutaire définitif ou du personnel scientifique F.R.S.-FNRS définitif rattachés à l'ULiège.
<b>Financement</b>	Financement de <b>250.000 € maximum</b> Les frais éligibles sont de tous types : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Personnel</li> <li>• Fonctionnement</li> <li>• Equipement</li> </ul>
<b>Critères d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Impact de la demande sur la recherche à l'ULiège</li> <li>• Qualité et opportunité de la demande</li> <li>• Créativité</li> <li>• Démarche d'excellence scientifique</li> </ul>
<b>Plus d'infos</b>	<a href="#">Règlement</a>
<b>Fréquence des appels</b>	<b>Permanent</b> (évaluation mensuelle)
<b>Personne de contact</b>	Paulette Berzi - <a href="mailto:pberzi@uliege.be">pberzi@uliege.be</a> , 9530

## Financement pour un CONSORTIUM wallon/belge

### WIN<sup>2</sup>WAL – SPW

WIN <sup>2</sup> WAL													
<b>Type de recherche</b>	Recherche industrielle (TRL 2 à 4)												
<b>Thématiques de recherche</b>	Les thématiques varient d'un appel à l'autre et sont sélectionnées sur base des domaines retenus dans la Spécialisation intelligente adoptée par la Wallonie. Pour les projets faisant appel au minimum à 2 unités universitaires, une approche interdisciplinaire est imposée.												
<b>Durée</b>	<b>Max. 4 ans</b> (3 ans pour les projets du domaine informatique)												
<b>Consortium</b>	<p><b>Promoteur = une unité universitaire ou haute école (ou centre de recherche associé à une haute école)</b></p> <p><b>Partenariat académique possible avec</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Plusieurs unités universitaires au sein d'une même université.</li> <li>- Plusieurs universités, hautes écoles ou centres de recherche associés à une haute école.</li> </ul> <p><b>Partenariat industriel</b> : accessible à toute société ayant un siège d'exploitation en Wallonie.</p>												
<b>Financement/Budget</b>	<p>Projet financé à 100% par la RW. Le partenaire industriel doit proposer un financement minimum complémentaire et additionnel au financement de la Région wallonne, par contributions directes et/ou indirectes.</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr style="background-color: #d9ead3;"> <th></th> <th>PETITE ENTREPRISE</th> <th>MOYENNE ENTREPRISE</th> <th>GRANDE ENTREPRISE</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: left;">Contribution supplémentaire minimale du partenaire industriel par rapport au budget du projet si une seule université ou une seule haute école (haute école ou centre de recherche adossé) est partenaire</td> <td>10 %</td> <td>20 %</td> <td>35 %</td> </tr> <tr> <td style="text-align: left;">Contribution supplémentaire minimale du partenaire industriel par rapport au budget du projet si plusieurs universités ou plusieurs hautes écoles ou centres de recherche adossés sont partenaires, y inclus le cas de partenariats mixtes comprenant une université et une haute école ou centre de recherche adossé</td> <td>7 %</td> <td>14 %</td> <td>25 %</td> </tr> </tbody> </table> <p style="text-align: center; background-color: #d9ead3;">Dans tous les cas, la contribution directe doit représenter au minimum un quart de la contribution minimale de l'industriel.</p>		PETITE ENTREPRISE	MOYENNE ENTREPRISE	GRANDE ENTREPRISE	Contribution supplémentaire minimale du partenaire industriel par rapport au budget du projet si une seule université ou une seule haute école (haute école ou centre de recherche adossé) est partenaire	10 %	20 %	35 %	Contribution supplémentaire minimale du partenaire industriel par rapport au budget du projet si plusieurs universités ou plusieurs hautes écoles ou centres de recherche adossés sont partenaires, y inclus le cas de partenariats mixtes comprenant une université et une haute école ou centre de recherche adossé	7 %	14 %	25 %
	PETITE ENTREPRISE	MOYENNE ENTREPRISE	GRANDE ENTREPRISE										
Contribution supplémentaire minimale du partenaire industriel par rapport au budget du projet si une seule université ou une seule haute école (haute école ou centre de recherche adossé) est partenaire	10 %	20 %	35 %										
Contribution supplémentaire minimale du partenaire industriel par rapport au budget du projet si plusieurs universités ou plusieurs hautes écoles ou centres de recherche adossés sont partenaires, y inclus le cas de partenariats mixtes comprenant une université et une haute école ou centre de recherche adossé	7 %	14 %	25 %										
<b>Plus d'infos</b>	<a href="#">Site officiel</a>												
<b>Fréquence des appels</b>	<b>1 appel par an (à confirmer)</b>												
<b>Personnes de contact</b>	<p><u>ARD</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Facultés de Médecine et de Médecine vétérinaire, GxABT, GIGA – <a href="#">Jérôme Eeckhout</a> (5550)</li> <li>- Facultés des Sciences et des Sciences appliquées – <a href="#">Nathalie Lefèvre</a> (5083)</li> </ul> <p>Interface : <a href="#">Olivier Gillieaux</a> (8513)</p>												

## Pôles de compétitivité – Partenariat d’innovation technologique (PIT) – SPW

Dans le cadre des pôles de compétitivité, l’appel Marshall 2.vert, vise à développer la compétitivité et l’attractivité de la Région wallonne pour les entreprises, les chercheurs et les capitaux dans des secteurs pour lesquels elle dispose déjà d’un potentiel.

Les projets sont obligatoirement coordonnés par une entreprise et doivent comprendre au moins deux partenaires industriels et deux partenaires académiques (Universités, Hautes écoles, centres de recherche agréés).

Six pôles de compétitivité ont été développés :

- Biowin : Santé humaine et animale
- GreenWin : Nouvelles technologies environnementales
- Logistics in Wallonia : Transports et logistique
- Mecatech : Génie mécanique
- Skywin : Aérospatial
- WagrALIM : Agro-industrie

Définitions :

Recherche industrielle (RI) : le projet devra porter sur la mise au point de nouveaux produits, procédés ou services, ou entraîner une amélioration notable de produits, procédés ou services existants.

Développement expérimental (DE): le projet devra porter sur l’acquisition, l’association, la mise en forme et l’utilisation de connaissances et de techniques scientifiques, technologiques, commerciales et autres existantes en vue de produire des projets, des dispositifs ou des dessins pour la conception de produits, de procédés ou de services nouveaux, modifiés ou améliorés.

Biowin	
<b>Type de recherche</b>	Recherche industrielle et/ou de développement expérimental
<b>Thématiques de recherche</b>	La soumission des projets dans les 8 thématiques principales du Pôle est encouragée, à savoir: <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les biomarqueurs et le diagnostic <i>in vitro</i> &amp; <i>in vivo</i> (imagerie biomédicale incluse)</li> <li>• Les outils et équipements innovants</li> <li>• Les technologies de l’information et de la communication appliquées à la santé humaine</li> <li>• Les approches thérapeutiques innovantes</li> <li>• Les procédés innovants et les innovations organisationnelles</li> <li>• Les systèmes d’administration de médicaments (formulation innovantes &amp; drug targeting...)</li> <li>• Les « medical devices »</li> <li>• La découverte et conception de médicaments ou « drug discovery »</li> </ul>
<b>Durée</b>	<b>Min. 2 ans et max. 4 ans</b>
<b>Consortium</b>	<b>Min. 2 entreprises (dont 1 PME) + 2 unités de recherche</b> Le coordinateur doit être une entreprise.
<b>Financement/Budget</b>	- Taux de financement pour les universités : 100% - Une entreprise partenaire ne peut représenter à elle seule plus de 70% du budget des entreprises. - Au total, la part privée dans le budget devra tendre vers 30%.

<b>Plus d'infos</b>	<a href="#">Site du pôle Biowin</a>
<b>Fréquence des appels</b>	<b>~2-3 appels par an</b>
<b>Personnes de contact</b>	ARD : - Facultés de Médecine et de Médecine vétérinaire, GxABT, GIGA – <a href="#">Jérôme Eeckhout</a> (5550) - Facultés des Sciences et des Sciences appliquées – <a href="#">Nathalie Lefèvre</a> (5083) Interface : <a href="#">Hélène Sabatel</a> (8529)

<b>Greenwin</b>	
<b>Type de recherche</b>	Recherche industrielle et/ou de développement expérimental
<b>Thématiques de recherche</b>	La soumission des projets dans les thématiques principales du Pôle est encouragée, à savoir: <ul style="list-style-type: none"> <li>• Chimie verte</li> <li>• Matériaux innovants de Construction</li> <li>• Technologies environnementales</li> </ul>
<b>Durée</b>	<b>Min. 2 ans et max. 4 ans</b>
<b>Consortium</b>	<b>Min. 2 entreprises (dont 1 PME) + 2 unités de recherche</b> Le coordinateur doit être une entreprise.
<b>Financement/Budget</b>	- Taux de financement pour les universités : 100%. - Une entreprise partenaire ne peut représenter à elle seule plus de 70% du budget des entreprises. - Au total, la part privée dans le budget devra tendre vers 30%.
<b>Plus d'infos</b>	<a href="#">Site du pôle Greenwin</a>
<b>Fréquence des appels</b>	<b>~3 appels par an</b>
<b>Personnes de contact</b>	ARD : - Facultés de Médecine et de Médecine vétérinaire, GxABT, GIGA – <a href="#">Jérôme Eeckhout</a> (5550) - Facultés des Sciences et des Sciences appliquées – <a href="#">Nathalie Lefèvre</a> (5083) Interface : <a href="#">Laurence Druet</a> (8522)

<b>Logistics in Wallonia</b>	
<b>Type de recherche</b>	Recherche industrielle et/ou de développement expérimental
<b>Thématiques de recherche</b>	Quatre domaines d'activités stratégiques sont définis: <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une véritable multimodalité : permettre le suivi et l'optimisation des flux, rendre plus efficaces les ruptures de charges et plus compétitifs les modes alternatifs à la route ;</li> <li>• L'amélioration de la sécurité et de la sûreté des chaînes logistiques : assurer la traçabilité intégrale des produits, réduire les risques de contrefaçon, contrôler le respect de la chaîne du froid sur l'ensemble de la « supply chain » ;</li> <li>• Le développement d'une logistique durable : assurer une distribution urbaine répondant aux contraintes de la ville de demain, répondre aux évolutions légales de taxation au kilomètre, permettre une mesure normalisée des émissions polluantes ;</li> <li>• La gestion de la logistique interne et des processus industriels : permettre d'évaluer en temps réel la valeur ajoutée à un produit, faciliter le découplage sur l'ensemble de la « supply chain », améliorer les prévisions de la demande et la sécurité de l'approvisionnement.</li> </ul>
<b>Durée</b>	<b>Min. 2 ans et max. 4 ans</b>

<b>Consortium</b>	<b>Min. 2 entreprises (dont 1 PME) + 2 unités de recherche</b> Le coordinateur doit être une entreprise.
<b>Financement/Budget</b>	- Taux de financement pour les universités : 100%. - Une entreprise partenaire ne peut représenter à elle seule plus de 70% du budget des entreprises. - Au total, la part privée dans le budget devra tendre vers 30%.
<b>Plus d'infos</b>	<a href="#">Site du pôle Logistics in Wallonia</a>
<b>Fréquence des appels</b>	<b>~2 appels par an</b>
<b>Personnes de contact</b>	<u>ARD :</u> - Sciences Humaines et Sociales – <a href="#">Jacques Dusart</a> (5263) - Facultés de Médecine et de Médecine vétérinaire, GxABT, GIGA – <a href="#">Jérôme Eeckhout</a> (5550) - Facultés des Sciences et des Sciences appliquées – <a href="#">Nathalie Lefèvre</a> (5083) Interface : <a href="#">Jérémy Fays</a> (8521)

<b>MecaTech</b>	
<b>Type de recherche</b>	Recherche industrielle et/ou de développement expérimental
<b>Thématiques de recherche</b>	La soumission des projets s'articulant autour de quatre axes stratégiques du pôle est encouragée, à savoir : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Matériaux et Surfaces du Futur,</li> <li>- Technologies Globales (de mise en forme),</li> <li>- Mécatronique et Microtechnologies,</li> <li>- Maintenance et Fiabilité.</li> </ul>
<b>Durée</b>	<b>Min. 2 ans et max. 4 ans</b>
<b>Consortium</b>	<b>Min 2 entreprises (dont 1 PME) + 2 unités de recherche</b> Le coordinateur doit être une entreprise.
<b>Financement/Budget</b>	- Taux de financement pour les universités : 100%. - Une entreprise partenaire ne peut représenter à elle seule plus de 70% du budget des entreprises. - Au total, la part privée dans le budget devra tendre vers 30%.
<b>Plus d'infos</b>	<a href="#">Site du pôle Mecatech</a>
<b>Fréquence des appels</b>	<b>3 appels par an</b>
<b>Personnes de contact</b>	<u>ARD :</u> - Facultés de Médecine et de Médecine vétérinaire, GxABT, GIGA – <a href="#">Jérôme Eeckhout</a> (5550) - Facultés des Sciences et des Sciences appliquées – <a href="#">Nathalie Lefèvre</a> (5083) Interface : <a href="#">Jean-Marc Schumers</a> (8539)

<b>Skywin</b>	
<b>Type de recherche</b>	Recherche industrielle et/ou de développement expérimental
<b>Thématiques de recherche</b>	Les 6 axes prioritaires et stratégiques du Pôle sont : <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Matériaux composites et processus industriels</li> <li>2. Alliages métalliques et processus industriels</li> <li>3. Systèmes embarqués</li> <li>4. Services aéroportuaires</li> <li>5. Systèmes et Applications à vocation spatiale</li> <li>6. Modélisation et simulation</li> </ol>
<b>Durée</b>	<b>Min. 2 ans et max. 4 ans</b>
<b>Consortium</b>	<b>Min. 2 entreprises (dont 1 PME) + 2 unités de recherche</b>

	Le coordinateur doit être une entreprise.
<b>Financement/Budget</b>	- Taux de financement pour les universités : 100%. - Une entreprise partenaire ne peut représenter à elle seule plus de 70% du budget des entreprises. - Au total, la part privée dans le budget devra tendre vers 30%.
<b>Plus d'infos</b>	<a href="#">Site du pôle Skywin</a>
<b>Fréquence des appels</b>	<b>~2-3 appels par an</b>
<b>Personnes de contact</b>	<u>ARD :</u> Facultés des Sciences et des Sciences appliquées – <a href="#">Nathalie Lefèvre</a> (5083) Interface : <a href="#">Olivier Gilliaux</a> (8513)

<b>WagrALIM</b>	
<b>Type de recherche</b>	Recherche industrielle et/ou de développement expérimental
<b>Thématiques de recherche</b>	La soumission des projets s'articulant autour des quatre axes stratégiques du pôle est encouragée, à savoir : <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Axe 1 - Aliments « santé »/ Qualité nutritionnelle</b> L'élaboration et le développement de produits ou d'ingrédients ayant un bénéfice « santé » démontré et/ou répondant à une meilleure qualité nutritionnelle – La création d'outils scientifiques performants pour permettre l'évaluation des avantages nutritionnels de ces produits.</li> <li>• <b>Axe 2 - Efficience industrielle</b> L'amélioration des procédés de fabrication et des méthodes de conservation des aliments - L'innovation organisationnelle via l'amélioration des méthodes de gestion industrielle (production, qualité, sécurité, compétences).</li> <li>• <b>Axe 3 - Emballages</b> Le développement d'emballages à usage alimentaire réalisés à base de matières premières renouvelables qui répondent aux contraintes alimentaires et environnementales – La mise au point d'emballages innovants, l'amélioration du design des emballages.</li> <li>• <b>Axe 4 - Développement de filières de l'agro-industrie durables</b> Efficience des processus de production et gestion durable des intrants et des sous-produits (valorisation totale).</li> </ul>
<b>Durée</b>	<b>Min. 2 ans et max. 4 ans</b>
<b>Consortium</b>	<b>Min. 2 entreprises (dont 1 PME) + 2 unités de recherche</b> Le coordinateur doit être une entreprise.
<b>Financement/Budget</b>	- Taux de financement pour les universités : 100%. - Une entreprise partenaire ne peut représenter à elle seule plus de 70% du budget des entreprises. - Au total, la part privée dans le budget devra tendre vers 30%.
<b>Plus d'infos</b>	<a href="#">Site du pôle WagrALIM</a>
<b>Fréquence des appels</b>	<b>~2-3 appels par an</b>
<b>Personnes de contact</b>	<u>ARD :</u> - Facultés de Médecine et de Médecine vétérinaire, GxABT, GIGA – <a href="#">Jérôme Eeckhout</a> (5550) - Facultés des Sciences et des Sciences appliquées – <a href="#">Nathalie Lefèvre</a> (5083) Interface : <a href="#">Eric Feller</a> (8528)

## Projets de recherche thématiques (RT) ou libres (RF) – SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement

Projets de recherche RT ou RF	
Types d'appel et thématiques de recherche	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Appel à projets thématiques (projets RT)</b> – <i>Top-down</i> Thématiques déterminées pour chaque appel</li> <li>• <b>Appel à projets libres (projets RF)</b> – <i>bottom-up</i> Propositions de recherche en soutien à la politique en matière de sécurité des aliments et de santé des animaux et végétaux</li> </ul>
Durée	Projets RT : <b>2 ou 3 ans selon le thème</b> Projets RF : <b>De 12 mois à 48 mois</b>
Consortium	Seules les institutions de recherche belges peuvent faire partie du consortium
Financement/Budget	<b>Variable</b> <a href="#">Informations concernant le budget</a>
Plus d'infos	<a href="#">Site officiel</a>
Fréquence des appels	<b>Annuelle</b>
Personnes de contact	- Facultés de Médecine et de Médecine vétérinaire, GxABT, GIGA – <a href="#">Jérôme Eeckhout</a> (5550) - Facultés des Sciences et des Sciences appliquées – <a href="#">Nathalie Lefèvre</a> (5083)

### Brain-be 2.0 – BELSPO

Le programme BRAIN-BE 2.0 est implémenté sur une période de 6 ans (2018-2023) et est structuré autour de 3 piliers. Il repose sur le financement de différents types de projets de recherche.

#### Projets interdisciplinaires thématiques nationaux

De nature stratégique, ces projets visent à répondre aux priorités de recherche incluses dans les appels thématiques biennaux des trois piliers respectifs. Ces projets, d'une durée de 2 ou 4 ans, sont soumis par un réseau de recherche composé d'ESF, d'autres partenaires nationaux et/ou de partenaires africains de 'Least advanced African countries'.

Projets interdisciplinaires thématiques	
Thématiques de recherche	Priorités de recherche reprises dans les appels thématiques biennaux des trois piliers respectifs. <b>Pilier 1 - Défis et connaissances du monde vivant et non-vivant</b> <b>Pilier 2 - Science du patrimoine</b> <b>Pilier 3 - Défis fédéraux de société</b>

<b>Consortium</b>	
<b>Durée</b>	<b>2 ou 4 ans</b>
<b>Financement/Budget</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un minimum de 60% du budget du projet doit être attribué au poste Personnel</li> <li>- Overheads : 5% du total des dépenses admises de personnel et de fonctionnement</li> </ul>
<b>Plus d'infos</b>	<a href="#">Site de belspo</a>
<b>Fréquence des appels</b>	Piliers 1 & 3 : 2019, 2020 et 2022 Pilier 2 : 2019, 2021 et 2023
<b>Personnes de contact</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sciences Humaines et Sociales – <a href="#">Jacques Dusart</a> (5263)</li> <li>- Facultés de Médecine et de Médecine vétérinaire, Gembloux, GIGA – <a href="#">Jérôme Eeckhout</a> (5550)</li> <li>- Facultés des Sciences et des Sciences appliquées – <a href="#">Nathalie Lefèvre</a> (5083)</li> </ul>

### Projets « bottom-up » ou « PhD » non thématiques

Projets bottom-up non thématiques: ces projets ne doivent pas respecter les priorités de recherche incluses dans les appels thématiques biennaux, mais doivent répondre au scope des Piliers 1 et 2. Créés pour soutenir le potentiel scientifique des Etablissements Scientifiques Fédérales (ESF) dans leurs domaines de compétence et/ou leurs missions, les projets bottom-up **ne peuvent être introduits que par des ESF**. Ces projets de 2 ou 4 ans **peuvent ou non être mis en œuvre en collaboration avec d'autres partenaires d'ESF et/ou nationaux** et/ou des partenaires des 'Least advanced African countries'

Projets PhD non thématiques: Ces projets d'une durée de 4 ans ne sont prévus que dans les Piliers 1 et 2 et **doivent être soumis par les Etablissements Scientifiques Fédérales (ESF), en collaboration avec une université belge**, afin de soutenir leur potentiel scientifique dans leurs domaines d'expertise ou leurs missions. Les projets ne doivent pas s'aligner sur les thèmes de recherche dans le contexte des appels biennaux, mais doivent répondre au scope général du Pilier concerné.

<b>Projets « bottom-up » ou « PhD » non thématiques</b>	
<b>Thématiques de recherche</b>	<b>Pilier 1 - Défis et connaissances du monde vivant et non-vivant</b> <b>Pilier 2 - Science du patrimoine</b>
<b>Consortium</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Projets bottom-up : <b>1 ESF (coord)</b> en collaboration (<u>optionnel</u>) avec d'autres ESFs, universités, etc.</li> <li>- Projets PhD : <b>1 ESF (coord) + 1 université belge</b></li> </ul>

<b>Durée</b>	Projets bottom-up : <b>2 ou 4 ans</b> Projets PhD : <b>4 ans</b>
<b>Financement/Budget</b>	Projets bottom-up : <ul style="list-style-type: none"> <li>- min de 60% du budget du projet doit être attribué au poste Personnel</li> <li>- Overheads : 5% du total des dépenses admises de personnel et de fonctionnement</li> </ul> Projets PhD : Budget alloué au ESF uniquement
<b>Plus d'infos</b>	<a href="#">Site de belspo</a>
<b>Fréquence des appels</b>	Pilier 1 : 2019, 2020 et 2022 Pilier 2 : 2019, 2021 et 2023
<b>Personnes de contact</b>	- Sciences Humaines et Sociales – <a href="#">Jacques Dusart</a> (5263) - Facultés de Médecine et de Médecine vétérinaire, Gembloux, GIGA – <a href="#">Jérôme Eeckhout</a> (5550) - Facultés des Sciences et des Sciences appliquées – <a href="#">Nathalie Lefèvre</a> (5083)

## Financement pour un CONSORTIUM européen/international

### Projets collaboratifs – H2020 – UE

Le programme Horizon2020 est composé de 3 piliers :

Excellent Science	Industrial leadership	Societal challenges
<ul style="list-style-type: none"> <li>• European Research Council (ERC) Frontier research by the best individual teams</li> <li>• Future and Emerging Technologies (FET) : Collaborative research to open new fields of innovation</li> <li>• Marie Skłodowska-Curie actions (MSCA)</li> <li>• Research infrastructures (including e-infrastructure)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Leadership in enabling and industrial technologies (LEITs) : (ICT, nanotechnologies, materials, biotechnology, manufacturing, space)</li> <li>• Access to risk finance : Leveraging private finance and venture capital for research and innovation</li> <li>• Innovation in SMEs : Fostering all forms of innovation in all types of SMEs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Health, demographic change and wellbeing</li> <li>• Food security, sustainable agriculture, marine and maritime research &amp; the Bioeconomy</li> <li>• Secure, clean and efficient energy</li> <li>• Smart, green and integrated transport</li> <li>• Climate action, resource efficiency and raw materials</li> <li>• Inclusive, innovative and reflective societies</li> <li>• Secure societies</li> <li>• Science with and for society</li> </ul>

Les piliers 2 – Leadership industriel – et 3 – Challenges sociétaux – reprennent des appels *top-down*. Tous les 2 ans, la Commission Européenne élabore des Work programmes spécifiques pour chacune des thématiques (cfr tableau ci-dessus). Ceux-ci reprennent un descriptif des « topics » des appels qui seront lancés dans les 2 années à venir : défi à relever, étendue de la recherche et des expertises requises (scope), l’impact attendu et le type d’action.

Projets collaboratifs – H2020	
<b>Type d’actions</b>	Research & Innovation Actions (RIA), Innovation Actions (IA) ou Coordination & Support Actions (CSA)
<b>Thématiques de recherche (topics)</b>	<b>Approche <i>Top-down</i></b> <b>Définies dans les Work Programmes</b>
<b>Consortium</b>	<b>Min. 3 participants de 3 pays membres ou associés</b>
<b>Financement</b>	Taux de financement pour les universités : 100% des dépenses éligibles Overheads : 25% des coûts directs
<b>Plus d’infos</b>	<a href="#">Participant portal</a>
<b>Fréquence des appels</b>	<b><i>Voir Work Programmes</i></b>
<b>Personnes de contact</b>	- Sciences Humaines et Sociales – <a href="#">Jacques Dusart</a> (5263) - Facultés de Médecine et de Médecine vétérinaire, GxABT, GIGA – <a href="#">Jérôme Eeckhout</a> (5550) - Facultés des Sciences et des Sciences appliquées – <a href="#">Nathalie Lefèvre</a> (5083)

## Innovative Training Networks (ITN) – MSCA – H2020 - UE

Cet appel permet, entre autres, de financer la formation à la recherche de doctorants en situation de mobilité, de développer des activités de formation au sein du consortium et de favoriser l'échange de connaissances entre partenaires.

Il y a 3 types d'ITN, chacun ayant ses propres particularités :

- ETN - European Training Networks
- EID - European Industrial Doctorates
- EJD - European Joint Doctorates

<b>Innovative Training Networks (ITN) - MSCA</b>	
<b>Type de recherche</b>	Recherche fondamentale et/ou industrielle
<b>Thématiques de recherche</b>	<b>Approche <i>bottom-up</i></b> - le sujet de la recherche est choisi par les postulants
<b>Durée</b>	<b>4 ans</b>
<b>Composition du consortium</b>	<p><b>ETN</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Min. 3 partenaires de 3 pays différents</b> (Taille du consortium recommandée mais pas obligatoire : de 6 à 10 partenaires)</li> <li>- Il est fortement recommandé d'avoir au moins un partenaire (bénéficiaire) du secteur non-académique.</li> </ul> <p><b>EID</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Min. 2 partenaires de 2 pays différents</b> (dont 1 partenaire académique et 1 partenaire du secteur non-académique)</li> </ul> <p><b>EJD</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Min. 3 partenaires académiques de 3 pays différents</b> et autorisés à délivrer des doctorats.</li> </ul> <p>A ces consortiums peuvent s'ajouter des partenaires non bénéficiaires (partner organizations - notamment pays non EU ou non associés). Ceux-ci ne peuvent pas engager de chercheurs mais proposent des formations supplémentaires et/ou accueillent des chercheurs dans le cadre d'un détachement.</p>
<b>Chercheurs engagés dans le cadre de cet appel</b>	<p><b>Early-Stage Researchers (ESR)</b> : Les chercheurs engagés doivent être dans les 4 premières années de leur carrière académique et ne pas posséder de diplôme de docteur.</p> <p>Ils seront engagés pour une période de 3 mois minimum et de <b>36 mois maximum</b>.</p> <p><b>Situation de mobilité</b> : Les chercheurs ne peuvent pas avoir résidé ou travaillé dans le pays de leur institution-hôte plus de 12 mois sur les 3 dernières années précédant leur engagement.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Chaque participant (partenaire bénéficiaire) doit engager et accueillir au moins un chercheur.</li> <li>- Chaque chercheur est engagé à 100% par un partenaire et est envoyé chez les autres partenaires pour une partie du travail de recherche <b>OU</b> chaque chercheur est recruté séparément par chaque partenaire pour la durée de leur recherche dans ces institutions.</li> </ul> <p><b>Cas particuliers :</b></p> <p><b>EID</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il doit effectuer au moins 50% de sa recherche dans le secteur non-académique.</li> </ul>

	<p><b>EJD</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il doit être choisi, encadré et évalué par une structure commune rassemblant les partenaires.</li> <li>- Il doit être inscrit à une formation doctorale commune.</li> </ul> <p>Le détachement des chercheurs chez d'autres partenaires ou partenaires non bénéficiaires est encouragé mais ne peut pas excéder plus de 30% de leur durée d'engagement.</p>
<b>Financement/Budget</b>	<p>Maximum 40% du budget total/pays (sauf pour EID).</p> <p><u>Allocations pour le chercheur</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 3.270 €/mois – salaire coût employeur (salaire brut chercheur + charges employeur), coefficient de correction par pays (BE=1)</li> <li>- 600 €/mois – frais de mobilité</li> <li>- 500 €/mois – allocation familiale</li> </ul> <p><u>Allocations pour l'institution-hôte :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1.800€/mois pour les frais de formation et de recherche.</li> <li>- 1.200€/mois pour les frais de gestion et coûts indirects.</li> </ul>
<b>Plus d'infos</b>	<a href="#">Participant portal</a>
<b>Fréquence des appels</b>	<b>Annuelle (clôture mi-janvier)</b>
<b>Personne de contact</b>	Ophélie Ladrière – <a href="mailto:oladriere@uliege.be">oladriere@uliege.be</a> , 5637

### Research and Innovation Staff Exchange (RISE) – MSCA – H2020 - UE

Cet instrument vise à encourager des collaborations internationales et intersectorielles à travers des échanges de personnel de recherche et innovation, ainsi que le partage de savoirs et d'idées de la recherche vers le marché (et vice-versa) pour l'avancement de la science et le développement de l'innovation.

Il permet de financer des échanges de personnel, y compris la recherche, la formation et les activités de réseautage. Attention : le financement ne couvre pas le salaire du personnel.

<b>Research and Innovation Staff Exchange (RISE) – MSCA</b>	
<b>Type de recherche</b>	Recherche et Innovation
<b>Thématiques de recherche</b>	<b>Approche <i>bottom-up</i></b> - le sujet de la recherche est choisi par les postulants.
<b>Durée</b>	<b>4 ans</b>
<b>Composition du consortium</b>	<p><b>Min. 3 partenaires de 3 pays différents</b> (min. deux partenaires situés dans 2 pays européens ou associés et un partenaire situé dans un pays tiers)</p> <p><b>OU</b></p> <p><b>Min. 3 partenaires de 3 pays européens ou associés</b> (dans ce cas, les détachements de personnel, ne pourront se faire qu'entre partenaires de secteurs différents , académique vs non-académique)</p> <p>A ces consortiums peuvent s'ajouter des partenaires (bénéficiaires ou non bénéficiaires) venant de pays européens, associés ou tiers.</p> <p>Les partenaires non bénéficiaires (pays tiers) ne peuvent pas engager de chercheurs mais contribuent au projet en proposant des formations supplémentaires, accueillent et/ou envoient des chercheurs dans le cadre d'un détachement.</p>

<b>Chercheurs</b>	<p>Le personnel détaché doit être activement impliqué dans les activités de recherche et/ou d'innovation dans leur institution depuis au moins 1 mois avant le premier détachement.</p> <p>Après leur détachement, ils doivent être réintégrés dans leur institution.</p> <p><b>Chercheurs éligibles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Early-Stage Researchers (ESR)</u> dans les 4 premières années de la carrière académique et ne possédant pas de diplôme de docteur.</li> <li>• <u>Experienced Researchers (ER)</u> en possession d'un diplôme de docteur ou ayant au moins 4 ans d'expérience équivalente en recherche.</li> <li>• <u>Personnel d'encadrement, administratif ou technique</u> impliqué dans les activités de recherche et d'innovation du projet.</li> </ul>
<b>Détachements</b>	<p>Les chercheurs peuvent être détachés auprès des partenaires pour un minimum d'un mois et un maximum de 12 mois (continu ou fractionné).</p> <p><b>Détachements éligibles pour financement :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Détachements entre un partenaire académique d'un pays européen ou associé et un partenaire non académique d'un autre pays européen ou associé (intersectoriel)</li> <li>- Détachements d'un partenaire d'un pays européen ou associé à un partenaire d'un pays tiers.</li> <li>- Détachements d'un partenaire situé dans un pays tiers vers un partenaire situé dans un pays européen ou associé (à condition que ce pays tiers soit éligible pour financement, comme spécifié à l'annexe A du programme de travail).</li> </ul>
<b>Financement/Budget</b>	<p><u>Allocations pour le personnel détaché<sup>9</sup></u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2.100€/mois de détachement pour les frais de transport, de subsistance et de logement.</li> </ul> <p><u>Allocations pour l'institution-hôte :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1.800€/mois de détachement pour les frais de recherche, formation et réseautage.</li> <li>- 700€/mois de détachement pour les frais de gestion et coûts indirects.</li> </ul>
<b>Plus d'infos</b>	<a href="#">Participant portal</a>
<b>Fréquence des appels</b>	<b>Annuelle (clôture fin mars-début avril)</b>
<b>Personne de contact</b>	Ophélie Ladrière – <a href="mailto:oladriere@uliege.be">oladriere@uliege.be</a> , 5637

## FET-OPEN research project – Future and Emerging Technologies – H2020 - UE

Le but de cet appel est de soutenir la recherche scientifique et technologique à un stade encore précoce sur des idées de technologies futures radicalement nouvelles.

FET-OPEN	
<b>Type de recherche</b>	Recherche et innovation avec portée technologique. Recherche collaborative et interdisciplinaire
<b>Thématiques de recherche</b>	<b>Approche <i>bottom-up</i></b> - le sujet de la recherche est choisi par les postulants. <b>Recherche collaborative avec les 6 caractéristiques suivantes :</b>

<sup>9</sup> Le salaire du personnel n'est pas couvert par ce financement. Les partenaires doivent continuer à verser le salaire de leur personnel pendant leur détachement à l'étranger.

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>vision à long terme</b> : une vision à long terme nouvelle, originale ou radicale proposant des solutions technologiques allant bien au-delà de l'état de l'art;</li> <li>• <b>objectif de percées scientifiques et technologiques</b> : des objectifs de rupture, scientifiquement ambitieux et technologiquement concrets, atteignables pendant la durée du projet;</li> <li>• <b>fondatrice</b> : les avancées doivent être fondatrices. Elles doivent établir les bases d'une nouvelle percée technologique non encore envisagée;</li> <li>• <b>nouvelle</b> : des idées et concepts nouveaux, plutôt que des applications et des améliorations des idées et concepts existants;</li> <li>• <b>haut risque</b> : le potentiel d'une nouvelle orientation technologique dépend de tout un ensemble de facteurs qui ne peuvent être appréhendés par le prisme d'une seule discipline. Cette approche "haut risque" doit être appuyée par une recherche fortement interdisciplinaire allant bien au-delà de l'approche strictement technologique;</li> <li>• <b>interdisciplinaire</b> : les collaborations proposées doivent aller au-delà des collaborations existantes dans la recherche scientifique et technologique et doivent avoir pour objectif de faire progresser ensemble des disciplines scientifiques et technologiques, en avançant en synergie vers une technologie de rupture.</li> </ul>
<b>Consortium</b>	<b>Min. 3 partenaires de 3 pays différents</b>
<b>Financement/Budget</b>	La Commission européenne estime qu'un budget de 2 à 4 Mio€/projet devrait permettre de répondre correctement au défi posé.
<b>Plus d'infos</b>	<a href="#">Participant portal</a>
<b>Fréquence des appels</b>	<b>2 appels par an</b>
<b>Personnes de contact</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sciences Humaines et Sociales – <a href="#">Jacques Dusart</a> (5263)</li> <li>- Facultés de Médecine et de Médecine vétérinaire, GxABT, GIGA – <a href="#">Jérôme Eeckhout</a> (5550)</li> <li>- Facultés des Sciences et des Sciences appliquées – <a href="#">Nathalie Lefèvre</a> (5083)</li> </ul>

## Les programmes ERA-Net

Les actions ERA-Net visent à promouvoir la coopération et la coordination des activités de recherche entreprises au niveau national ou régional dans les Etats Membres et associés, par un soutien à la mise en réseau de programmes de recherche et à l'ouverture mutuelle de ces programmes.

Chaque membre d'un consortium souhaitant soumettre un projet à un appel ERA-Net doit demander un financement à l'agence de financement régionale/nationale adéquate. Pour chaque partenaire, les règles de financement de l'agence de financement adéquate s'appliquent donc. En Wallonie, l'agence de financement dépend d'un ERA-Net à l'autre : SPW (recherche industrielle) et/ou FNRS (recherche fondamentale).

Les règles spécifiques à ces bailleurs sont reprises ci-dessous :

### **SPW (DGO6) :**

Taux de financement pour les universités : 100%.

Minimum une entreprise wallonne.

Le(s) partenaire(s) industriel(s) wallon(s) doit(ven)t bénéficier au minimum de 40 % du budget wallon total.

**SPW (DGO3) :**

Taux de financement pour les universités : 100%.

**FNRS :**

Le FNRS ne finance ni les partenaires industriels ni les autres activités liées au secteur privé.

Le budget maximum prévu pour le participant de la FWB/projet peut varier suivant les appels (200.000 euros dans la plupart des appels).

Durée standard du projet de recherche : 3 ans.

Si engagement d'un doctorant : possibilité d'étaler le budget « personnel » sur 4 ans (appels non cofinancés par l'Europe) OU financement supplémentaire à charge du FNRS pour la 4<sup>ème</sup> année (appels cofinancés par l'Europe).

Plus d'infos dans le règlement du FNRS ([PINT-Multi](#)) désormais en vigueur.

Chaque programme Era-Net est lancé pour une période initiale de 4 ans avec des appels à projets lancés a priori chaque année durant cette période. Les thématiques et les pays/régions participant(e)s peuvent cependant varier d'un appel à l'autre.

A noter également que la composition du consortium requise peut varier en fonction de l'Era-Net et de l'appel à projets.

Une liste non-exhaustive des ERA-NETS en cours et des thématiques générales est reprise ci-dessous :

- [M-ERA.NET](#) (FNRS) – Sciences et Ingénierie des Matériaux
- [MANUNET](#) (SPW) – Industrie manufacturière
- [EuroNanoMed3](#) (FNRS) – Nanomédecine
- [CoBioTech](#) (SPW) – Biotechnologies industrielles
- [INCOMERA](#) (SPW) - Tous les domaines des NMP sont couverts: nanosciences, nanotechnologies, des matériaux et des nouvelles technologies de production.
- [NEURON](#) (FNRS) - Thématique définie à chaque appel dans le domaine des neurosciences
- [Transcan](#) (FNRS) – Cancer
- [E-Rare](#) (FNRS) – Maladies rares
- [ERACoSysMed](#) (FNRS) - Systems Medicine
- [ERA-CVD](#) (FNRS) – Maladies cardiovasculaires
- [PerMed](#) (FNRS) – Personalised Medicine
- [ERA-CAPS](#) (FNRS) - Biologie moléculaire des plantes
- [BiodivERsA](#) (FNRS & Belspo) – Biodiversité
- [CHIST-ERA](#) (FNRS) - Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication
- [HERA](#) (FNRS) - Humanities in the European Research Area
- [Gender-NET](#) (FNRS) - Egalité des genres
- [ERANet-LAC](#) (FNRS) - Recherche transnationale entre partenaires européens et de l'Amérique latine et les Caraïbes - Thématiques définies à chaque appel
- [C-IPM](#) (SPW-DGO3) - Integrated pest management
- [SusCrop](#) (FNRS) – Sustainable Crop Production
- [CORE Organic](#) (SPW-DGO3) - Organic Food and Farming Systems
- [LEAP-Agri](#) (FNRS) - Recherche transnationale entre partenaires européens et africains – Food, and nutrition security and sustainable agriculture

- [T2S](#) (FNRS) - Transformations to Sustainability
- [QuantERA](#) (FNRS) – Quantum Technologies
- [NORFACE](#) (FNRS) – Social and behavioural sciences
- [FLAG-ERA](#) (FNRS) - FET Flagship initiatives Graphene and Human Brain Project
- [ERA-MIN](#) (SPW) – Raw Materials
- [ERA-Net SES](#) (SPW-DGO4) – Smart Energy Systems
- [SOLAR-ERA.NET](#) (SPW-DGO4) - Solar electricity generation

Pour plus d'informations sur l'ERA-NET qui vous intéresse, n'hésitez pas à contacter l'ARD :

- Sciences Humaines et Sociales – [Jacques Dusart](#) (5263)
- Facultés de Médecine et de Médecine vétérinaire, GxABT, GIGA – [Jérôme Eeckhout](#) (5550)
- Facultés des Sciences et des Sciences appliquées – [Nathalie Lefèvre](#) (5083)

### Initiatives de programmation conjointe (JPI)

Les initiatives de programmation conjointe (Joint Programming Initiatives-JPI) sont des initiatives des États membres avec éventuellement la participation de la Commission européenne. Basées sur des défis sociétaux communs à de nombreux pays européens (comme le vieillissement de la population), elles permettent à chaque pays de décider s'il désire y participer.

Le financement des projets de recherche se fait uniquement par les États membres, il est parfois question d'un topping-up éventuel de la Commission (une somme proportionnelle à l'apport des participants, permettant une plus grande latitude dans les projets de recherche). Le but de cette initiative est de réduire la duplication et la déperdition d'énergie et de budgets de recherche en alignant les programmes existants sur une même thématique des pays partenaires.

Les appels à projets lancés dans le cadre de ces différentes initiatives sont similaires aux appels à projets des ERA-NETs (voir ci-dessus).

Une liste non-exhaustive des JPIs en cours et des thématiques générales est reprise ci-dessous :

- [JPND](#) (FNRS) - Maladies neurodégénératives
- [FACCE](#) (FNRS ou SPW) - Agriculture, Food Security and Climate Change
- [HDHL](#) (FNRS ou SPW) – « A healthy diet for a healthy life » - Nutrition et alimentation - recherche concernant à la fois la santé, l'environnement, ainsi que les sciences humaines et sociales
- [Cultural Heritage](#) (Belspo)
- [Water JPI](#) (FNRS) - Water challenges for a changing world
- [Urban Europe](#) (FNRS)
- [JPI-AMR](#) (FNRS) – Antimicrobial resistance
- [CLIMATE](#) (Belspo)
- [OCEANS](#) (Belspo) – Recherche marine
- [More Years, Better Lives](#) (FNRS) – Demographic change
- [Southeast Asia-Europe](#) (FNRS) – thématiques variables d'un appel à l'autre

Pour plus d'informations sur l'initiative qui vous intéresse, n'hésitez pas à contacter l'ARD :

- Sciences Humaines et Sociales – [Jacques Dusart](#) (5263)
- Facultés de Médecine et de Médecine vétérinaire, GxABT, GIGA – [Jérôme Eeckhout](#) (5550)
- Facultés des Sciences et des Sciences appliquées – [Nathalie Lefèvre](#) (5083)

## EUROSTARS - SPW

Le programme EUROSTARS, élaboré par EUREKA et la Commission européenne, est destiné à soutenir les PME à forte intensité de recherche et d'innovation, orientées « marché » et « à haut potentiel de croissance », qui sont impliquées dans des projets de partenariat européen.

La Commission européenne a retenu EUROSTARS dans le cadre de l'objectif « Innovation in SMEs » du programme cadre « Horizon 2020 » (DG Recherche & Innovation) et dans le cadre de l'Article 185 du Traité de l'Union qui permet une participation financière de la Commission à des actions entreprises par plusieurs pays membres de l'Union. La participation financière de la Commission s'élève à 287 M€ Horizon 2020 (2014-2020).

Trente-trois pays membres de l'initiative EUREKA ont décidé d'y participer.

**Ce programme vise les projets portés par des PME actives dans la recherche**, à savoir qui investissent au moins 10 % de leur chiffre d'affaires ou emplois dans la R&D. C'est ce qui distingue ces projets des projets EUREKA (en plus d'un système d'évaluation intégré).

**Avant de soumettre un projet EUROSTARS, tous les partenaires doivent prendre contact avec leur point de contact local**, afin de discuter du projet, des conditions de financement, des dépenses éligibles et de la santé financière de l'entreprise.

**Le financement des partenaires d'un projet EUROSTARS se fait de manière décentralisée** par les administrations régionales ou nationales. Pour les partenaires en Wallonie, les fonds publics proviennent de la DGO6. Il est donc impératif de respecter les règles de financement de la Région wallonne.

Eurostars	
<b>Thématiques de recherche</b>	Approche <b>bottom-up</b> : les projets peuvent être déposés dans tous les domaines mais doivent présenter une <b>orientation très claire vers le marché</b> .
<b>Durée</b>	<b>3 ans</b> maximum
<b>Conditions de participation</b>	Consortium de <b>min 2 partenaires de 2 pays membres d'Eurostars</b> . Minimum 1 entreprise wallonne.
<b>Pays participants</b>	<a href="#">Liste des pays membres</a>
<b>Financement</b>	Taux de financement pour les universités : 100%. Minimum 40% budget recherche wallon pour entreprise(s) wallonne(s). Budget max pour les partenaires wallons : 1.000.000 euros.
<b>Plus d'infos</b>	<a href="#">Site officiel</a> <a href="#">Conditions de participation fixées par le SPW et demande de financement</a>
<b>Fréquence des appels</b>	<b>2 appels/an</b>
<b>Personnes de contact</b>	- Facultés de Médecine et de Médecine vétérinaire, GxABT, GIGA– <a href="#">Jérôme Eeckhout</a> (5550) - Facultés des Sciences et des Sciences appliquées – <a href="#">Nathalie Lefèvre</a> (5083)

## EUREKA - SPW

L'Initiative intergouvernementale EUREKA réunit 40 membres (39 pays européens et la Commission de l'Union européenne). Elle a pour objectif de stimuler la compétitivité européenne via son soutien aux entreprises, centres de recherche et universités qui mettent en œuvre des projets pan-européens de développement de produits, procédés ou services innovants.

**Le financement d'un projet EUREKA se fait de manière décentralisée par les administrations régionales ou nationales.** Ce dernier peut aider financièrement le ou les partenaires établis sur son territoire suivant ses propres règles et sa législation.

**Avant de soumettre un projet EUREKA, tous les partenaires doivent prendre contact avec leur point de contact local.** Pour les partenaires en Wallonie, les fonds publics proviennent de la DGO6. Il est donc impératif de respecter les règles de financement de la Région wallonne.

EUREKA	
<b>Thématiques de recherche</b>	Approche <b>bottom-up</b> : les projets peuvent être déposés dans tous les domaines mais doivent présenter une <b>orientation très claire vers le marché</b> .
<b>Durée</b>	<b>3 ans</b> maximum
<b>Conditions de participation</b>	Consortium de <b>min 2 partenaires de 2 pays membres d'EUREKA</b> .
<b>Pays participants</b>	<a href="#">Liste des pays membres</a>
<b>Financement</b>	Taux de financement pour les universités : 100% <b>si</b> - au moins 1 entreprise wallonne; - minimum 40% budget recherche wallon pour entreprise(s) wallonne(s). Budget max pour les partenaires wallons : 1.000.000 euros.
<b>Plus d'infos</b>	<a href="#">Site officiel</a> <a href="#">Conditions de participation fixées par le SPW et demande de financement</a>
<b>Fréquence des appels</b>	<b>Permanent</b>
<b>Personnes de contact</b>	- Facultés de Médecine et de Médecine vétérinaire, GxABT, GIGA– <a href="#">Jérôme Eeckhout</a> (5550) - Facultés des Sciences et des Sciences appliquées – <a href="#">Nathalie Lefèvre</a> (5083)

## CORNET - SPW

Le programme CORNET (Collective Research NETworking) vise à dynamiser la recherche collective au profit des PME européennes.

CORNET	
<b>Thématiques de l'appel</b>	Pas de thématique définie.
<b>Durée</b>	<b>2 ans</b> maximum
<b>Conditions de participation</b>	<b>minimum 2 centres de recherche issus de minimum 2 pays participant à l'appel</b> - Le coordinateur wallon doit être un centre de recherche agréé. - Chaque partenaire wallon éventuel doit être soit un centre de recherche agréé, soit une unité universitaire, soit une unité de haute école.
<b>Pays participants</b>	<b>Allemagne, Autriche, Belgique, Brésil, Canada (Québec), Japon, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Suisse</b> D'autres peuvent se joindre à certains appels au cas par cas.
<b>Budget</b>	Taux de financement pour les universités : 100%.

<b>Plus d'infos</b>	<a href="#">Site officiel</a> <a href="#">Conditions de participation fixées par le SPW et demande de financement</a>
<b>Fréquence des appels</b>	<b>annuelle</b>
<b>Personnes de contact</b>	- Facultés de Médecine et de Médecine vétérinaire, GxABT, GIGA– <a href="#">Jérôme Eeckhout</a> (5550) - Facultés des Sciences et des Sciences appliquées – <a href="#">Nathalie Lefèvre</a> (5083)

## Projets internationaux (RI) – SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement

Projets internationaux (RI)	
<b>Types d'appel et thématiques de recherche</b>	Thèmes de recherche internationale dans le domaine de la santé des végétaux. Les thèmes sont sélectionnés sur base d'une liste établie par le réseau <a href="#">Euphresco</a> .
<b>Durée</b>	<b>de 1 à 3 ans</b>
<b>Consortium</b>	Min 2 institutions de recherche de 2 pays différents.
<b>Financement/Budget</b>	<b>Variable</b> <a href="#">Informations concernant le budget</a>
<b>Plus d'infos</b>	<a href="#">Site officiel</a>
<b>Fréquence des appels</b>	<b>Annuelle</b>
<b>Personnes de contact</b>	- Facultés de Médecine et de Médecine vétérinaire, GxABT, GIGA – <a href="#">Jérôme Eeckhout</a> (5550) - Facultés des Sciences et des Sciences appliquées – <a href="#">Nathalie Lefèvre</a> (5083)

## Prodex – European space Agency – UE

L'objectif de PRODEX (PROgramme de Développement d'Expériences scientifiques) est de fournir un (co)financement pour le développement et l'exploitation d'instruments et d'expériences scientifiques dans le cadre des programmes spatiaux de l'ESA, ainsi que d'autres institutions spatiales.

L'un des objectifs majeurs de PRODEX est de favoriser la collaboration entre les institutions scientifiques et l'industrie au sein de chaque état participant.

Pour obtenir un financement PRODEX, la proposition doit au préalable être approuvée par l'ESA ou être liée à un projet ESA.

Prodex	
<b>Thématiques de recherche</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sciences spatiales</li> <li>• Exploration spatiale</li> <li>• Observation de la Terre</li> <li>• Sciences de la Vie et Sciences physiques en milieu spatial</li> </ul>
<b>Pays participants</b>	Suisse, Irlande, Belgique, Norvège, Autriche, Danemark, Hongrie, République Tchèque, Grèce, Roumanie, Pays-Bas, Pologne
<b>Financement</b>	Les frais éligibles sont de 4 types : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ressources humaines</li> <li>• Petits équipements (consommables,...)</li> <li>• Equipement</li> <li>• Frais de déplacement</li> </ul>
<b>Plus d'infos</b>	<a href="#">Site de BELSPO</a>

	<a href="#">Belgian Guidelines for the PRODEX Programme</a>
<b>Fréquence des appels</b>	<b>Permanent</b>
<b>Personne de contact</b>	<a href="#">Nathalie Lefèvre</a> (5083)

## COST – UE

COST est l'acronyme de *European Cooperation in the field of Scientific and Technical Research*. Ce cadre de coopération, créé en 1971, a été élargi au début des années nonante aux pays d'Europe centrale et orientale notamment. Aujourd'hui, plus de 35 pays participent à cette initiative qui permet la coordination des projets de recherche nationaux et régionaux à un niveau européen en prenant la forme de travaux de recherche pré-concurrentielle et/ou plus fondamentale.

Le programme COST est devenu l'un des cadres les plus larges pour la coopération scientifique en Europe et est un mécanisme intéressant en faveur de la coordination et de la diffusion de l'effort de recherche européen. Il est également un outil de travail parfait pour inscrire son équipe de recherche dans un réseau international de très haut niveau.

Contrairement à d'autres structures visant à développer la R&D en Europe, COST ne finance aucune activité de recherche. Le financement des projets de recherche participant aux actions du programme COST relève de la responsabilité des pays. En revanche, le programme contribue financièrement aux activités de mise en réseau que sont l'organisation de conférences et d'ateliers de travail, les missions scientifiques de courte durée entre les différentes équipes, la publication de résultats...

Deux possibilités existent pour participer à une action COST :

- ⇒ Participer à la soumission d'une proposition d'action (2 appels/an) :  
[http://www.cost.eu/participate/open\\_call](http://www.cost.eu/participate/open_call)
- ⇒ Rejoindre une action COST existante : [http://www.cost.eu/participate/join\\_action](http://www.cost.eu/participate/join_action)

Personnes de contact :

- Sciences Humaines et Sociales – [Jacques Dusart](#) (5263)
- Facultés de Médecine et de Médecine vétérinaire, GxABT, GIGA – [Jérôme Eeckhout](#) (5550)
- Facultés des Sciences et des Sciences appliquées – [Nathalie Lefèvre](#) (5083)

## Collaboration bilatérale - Institutions sœurs – FNRS

Le FNRS a conclu des accords bilatéraux de coopération scientifique avec différentes institutions-sœurs étrangères. Dans le cadre de ces accords, 2 types d'appels à projets peuvent être lancés :

### Appel à projets de mobilité

Ces appels visent à encourager la mobilité des chercheurs (niveau post-doctoral) pour des missions de courte durée, ainsi que l'émergence de projets communs entre des laboratoires de la Fédération Wallonie-Bruxelles et des laboratoires du pays partenaire.

Plus d'infos :

<https://dmz-web3.frs-fnrs.be/financements/mobilite-fnrs/90-nos-financements/mobilite-fnrs/accords-bilateraux/95-accords-bilateraux-modalites-pratiques>

Cet appel suit les principes établis dans le règlement [PINT-Bilat-M](#)

#### Appel à projets de recherche - Québec

Le F.R.S.-FNRS et les Fonds de recherche du Québec ont élaboré un Programme bilatéral de recherche dans le but de créer un effet de levier pour l'excellence scientifique et d'amener les chercheurs et chercheuses de la Fédération Wallonie-Bruxelles et du Québec à développer des projets de recherche conjoints novateurs.

Les règles spécifiques des appels bilatéraux sont définies à chaque appel par le F.R.S.-FNRS et l'institution sœur concernée et sont détaillées dans un document intitulé « règlement de l'appel ».

Cet appel suit les principes établis dans le règlement [PINT-Bilat-P](#)

Personnes de contact :

- Sciences Humaines et Sociales – [Jacques Dusart](#) (5263)
- Facultés de Médecine et de Médecine vétérinaire, GxABT, GIGA – [Jérôme Eeckhout](#) (5550)
- Facultés des Sciences et des Sciences appliquées – [Nathalie Lefèvre](#) (5083)

## Financement pour une INFRASTRUCTURE

### Équipement (EQP) - FNRS

L'instrument EQP est mono- ou pluri-universitaire et prévoit la participation de co-promoteurs. Seuls sont éligibles les frais d'équipement, y compris les «upgrades».

Équipement (EQP)	
<b>Type de recherche</b>	<b>Recherche fondamentale</b>
<b>Thématiques de recherche</b>	Toutes thématiques
<b>Durée</b>	<b>2 ans</b>
<b>Chercheur</b>	Le candidat promoteur doit, au plus tard le 15 novembre de l'année d'introduction de la candidature, être : <ul style="list-style-type: none"> <li>• soit Chercheur qualifié, Maître de recherches ou Directeur de recherches du F.R.S.-FNRS et exercer effectivement ledit mandat,</li> <li>• soit chercheur ayant une fonction définitive ou bénéficiant d'un poste probatoire (assimilé à une fonction à durée indéterminée) au sein d'une université de la FWB.</li> </ul>
<b>Financement</b>	Financement pour l'achat d'un équipement ou d'un dispositif expérimental dont le coût TVAC est <b>supérieur à 30.000 €</b> et <b>inférieur ou égal à 200.000 €</b> .
<b>Plus d'infos</b>	<a href="#">Règlement</a>
<b>Fréquence des appels</b>	<b>Annuelle</b>
<b>Personnes de contact</b>	- Sciences Humaines et Sociales – <a href="#">Jacques Dusart</a> (5263) - Facultés de Médecine et de Médecine vétérinaire, GxABT, GIGA – <a href="#">Jérôme Eeckhout</a> (5550) - Facultés des Sciences et des Sciences appliquées – <a href="#">Nathalie Lefèvre</a> (5083)

### Grands équipements (GEQ) - FNRS

Grands Equipements (GEQ)	
<b>Type de recherche</b>	<b>Recherche fondamentale</b>
<b>Thématiques de recherche</b>	Toutes thématiques
<b>Durée</b>	<b>2 ans</b>
<b>Chercheur</b>	Le candidat promoteur doit, au plus tard le 15 novembre de l'année d'introduction de la candidature, être : <ul style="list-style-type: none"> <li>• soit Chercheur qualifié, Maître de recherches ou Directeur de recherches du F.R.S.-FNRS et exercer effectivement ledit mandat,</li> <li>• soit chercheur ayant une fonction définitive ou bénéficiant d'un poste probatoire (assimilé à une fonction à durée indéterminée) au sein d'une université de la FWB.</li> </ul>
<b>Financement</b>	Financement pour l'achat d'un équipement ou d'un dispositif expérimental dont le coût TVAC est <b>supérieur à 200.000 €</b> et <b>inférieur ou égal à 500.000 €</b> . Dans le cas où un financement complémentaire doit être trouvé, le montant sollicité est au moins égal à 60% du montant restant à couvrir du coût de l'équipement.

	En fonction de ses moyens financiers, le F.R.S.-FNRS contribuera à cet achat pour un <b>pourcentage compris entre 60 et 100% du montant sollicité</b> de l'équipement (TVAC) selon les décisions de son Conseil d'administration. Seuls sont éligibles les frais d'équipement y compris les « upgrades ».
<b>Plus d'infos</b>	<a href="#">Règlement</a>
<b>Fréquence des appels</b>	<b>~tous les 3 ans</b>
<b>Personne de contact</b>	- Sciences Humaines et Sociales – <a href="#">Jacques Dusart</a> (5263) - Facultés de Médecine et de Médecine vétérinaire, GxABT, GIGA – <a href="#">Jérôme Eeckhout</a> (5550) - Facultés des Sciences et des Sciences appliquées – <a href="#">Nathalie Lefèvre</a> (5083)

## Opportunités stratégiques CURV - ULiège

Le Conseil universitaire à la Recherche et à la valorisation (CURV) vise au travers de cet appel à apporter un soutien institutionnel à des demandes soutenant la recherche de haut niveau à l'Université de Liège. Cet appel permet de répondre à des opportunités se présentant à courte échéance. Il vise uniquement les demandes s'inscrivant dans une démarche d'excellence ayant un fort impact potentiel sur l'Université de Liège.

Opportunités stratégiques CURV	
<b>Type de recherche</b>	<b>Tout type</b>
<b>Thématiques de recherche</b>	Toutes thématiques
<b>Durée</b>	<b>Toutes durées</b>
<b>Promoteur</b>	Le promoteur qui introduit la demande doit être un membre du personnel enseignant, du personnel scientifique statutaire définitif ou du personnel scientifique F.R.S.-FNRS définitif rattachés à l'ULiège.
<b>Financement</b>	Financement de <b>250.000 € maximum</b> Les frais éligibles sont de tous types : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Personnel</li> <li>• Fonctionnement</li> <li>• Equipement</li> </ul>
<b>Critères d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Impact de la demande sur la recherche à l'ULiège</li> <li>• Qualité et opportunité de la demande</li> <li>• Créativité</li> <li>• Démarche d'excellence scientifique</li> </ul>
<b>Plus d'infos</b>	<a href="#">Règlement</a>
<b>Fréquence des appels</b>	<b>Permanent</b> (évaluation mensuelle)
<b>Personne de contact</b>	Paulette Berzi - <a href="mailto:pberzi@uliege.be">pberzi@uliege.be</a> , 9530